

Dominique Bourg

https://t.me/livres_2020

LE MARCHÉ CONTRE L'HUMANITÉ

puf

Dominique Bourg

Le marché
contre l'humanité

puf

ISBN 978-2-13-082266-0

Dépôt légal : 1^{re} édition : 2019, octobre

© Presses Universitaires de France/Humensis
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

Introduction

Les embellies sociales, ces époques où tout semble fonctionner au mieux, ne durent malheureusement jamais. Et il ne semble pas, dans un premier temps au moins, que la dégradation soit même perçue, si ce n'est d'une minorité de citoyens. Pourquoi ? Il n'est pas impossible que nous soyons victimes de façon récurrente d'une forme de tropisme inductif. Que le soleil se soit levé jusqu'à ce matin n'implique pas, à moins d'une loi physique fermement établie, qu'il se lèvera demain, comme l'enseignait le philosophe David Hume. La vie serait toutefois ingérable si nous ne pouvions nous fier à nos inductions et l'idée même d'expérience en serait ruinée. En revanche, quand les circonstances commencent à changer significativement, il devient imprudent de nous fier à nos habitudes mentales, de supposer que les mêmes causes produisent nécessairement les mêmes effets. La théorie des systèmes nous l'a appris : en agissant sur ses composantes, un système peut influer sur leur expression, la contrecarrer ou l'intensifier. La simple observation chimique nous a enseigné qu'une même molécule, interagissant avec un milieu autre, peut produire des effets différents. Et l'histoire, avec sa complexité et ses surprises, n'a cessé de nous l'apprendre. Et pourtant, nous restons attachés à ces mantras qui téstanisent notre esprit critique : on n'arrête pas le progrès, le climat a toujours changé (vraiment, de mémoire d'homme ?), la croissance du PIB est bonne en soi, nous nous en sommes toujours sortis, le marché est au fondement de nos libertés, et ainsi de suite.

Or, il y a trois domaines dans lesquels les choses ont changé si puissamment qu'il est devenu impossible et dangereux d'en attendre des conséquences analogues à celles

du passé : le marché, les techniques, voire l'association marché-techniques, et l'environnement. Si l'économie de marché a bien été le compagnon idéal des démocraties représentatives depuis l'après-guerre, il n'en va plus ainsi. Le marché tel que nous le connaissons est même en passe de les affaiblir au point de les dénaturer, sinon de les faire disparaître. Quant aux techniques, notamment avec le développement rapide et tous azimuts des algorithmes et l'automatisation des rapports sociaux qui en découle, elles pourraient ne plus déboucher sur l'*empowerment* des individus, des collectifs et de l'humanité, qui semble avoir caractérisé leur essor passé. Que nos conditions physiques et biologiques sur Terre sont en train de changer, et rapidement, n'est plus à prouver. En revanche, nous commençons tout juste à en tirer les conséquences politiques. Là encore, nos constructions et nos attentes passées sont devenues obsolètes.

Dans ces trois domaines, sont en jeu des aspects fondamentaux de notre humanité. Un marché ouvert, plus ou moins global, en tous cas transnational, rétif à une régulation territoriale puissante, menace désormais notre humanité et porte atteinte à son expression même. Ce marché quasi global autorise l'avènement d'agents économiques hyperpuissants, aux budgets supérieurs à celui de bien des États, et impose sa logique à tous les secteurs de la société. Il réduit d'autant le pouvoir régulateur des États. Or ce pouvoir, lorsqu'il s'agit de démocraties, est celui de la loi, celui que nous exerçons collectivement sur nous-mêmes en tant que constituants du peuple souverain, nous soustrayant ainsi à l'arbitraire ou au cynisme d'un petit nombre de décideurs-managers. Ce même marché interdit de réguler l'essor marchand des techniques et fait obstacle à toute interrogation sur les effets, le bien-fondé et les finalités des techniques. Il peut en découler une atteinte à

une autre forme de souveraineté, celle que chacun de nous exerce dans son existence sur lui-même et son environnement, dans le cadre d'une profession ou dans la sphère privée. Enfin, ce même marché nous a poussés à excéder les capacités de charge de la planète et a fini par créer la situation écologique qui nous échoit. Cette situation nous conduit à contester radicalement une forme mal partagée de souveraineté économique afin de préserver la souveraineté populaire et démocratique.

Nous invitons donc le lecteur, au gré de deux premiers chapitres, à découvrir les menaces qui pèsent sur notre souveraineté politique, puis sur notre souveraineté morale et anthropologique. Le troisième chapitre, sans abandonner le terrain de la menace que fait peser sur nous le marché globalisé, envisage en quoi et pour quoi il ne nous est pas possible de préserver l'habitabilité de la Terre et l'exercice de la souveraineté démocratique sans renoncer à une forme de souveraineté économique.

Depuis la période féodale, après la réforme grégorienne, jusqu'aux Temps modernes avec le traité de Westphalie, l'Europe connaissait un régime de double souveraineté. Les États devaient compter avec l'Église, qui constituait un autre donneur d'ordre, universel (catholique) comme le marché aujourd'hui, influant directement sur la vie de millions d'individus, et l'organisation de la société, par-dessus les États. Après les guerres de Religions les États ont reconquis le monopole de la souveraineté. Mais ils l'ont à nouveau perdu avec la globalisation de l'économie et l'émergence de groupes transnationaux, au pouvoir financier gigantesque, influençant à leur tour la vie de millions d'individus et l'organisation des sociétés par-dessus les États. Dans le premier chapitre, nous serons conduits à explorer les différents sens et expressions de

la souveraineté ; nous chercherons aussi à analyser plus en détails cette perte progressive de souveraineté, sa signification et ses conséquences. Nous verrons comment cette nouvelle donne interdit aux États de jouer le rôle de pacification sociale que leur accordait Hegel, et à quel point cette situation constitue une menace mortelle pour la souveraineté démocratique et étatique, voire la paix civile.

Avec le second chapitre, nous repartirons de l'histoire des techniques, qui semble se ramener à une série d'*empowerments* successifs, affectant directement des individus en particulier, généralement des collectifs, et souvent *in fine* le genre humain. Or, il n'en va plus ainsi avec la révolution numérique : les techniques ne semblent plus prolonger ou amplifier des capacités humaines, elles les reproduisent tout en les améliorant ; elles peuvent dès lors se substituer à des séquences de comportement et à des savoir-faire humains. Il en découle un processus d'automatisation des décisions et des responsabilités qui nous fait déchoir de notre souveraineté anthropologique. La menace a été assez bien illustrée par les studios Pixar avec le film *Waal-E* mettant en scène une humanité résiduelle, tout aussi incapable de se mouvoir physiquement que mentalement, asservie par de multiples robots et écrans, dans un vaisseau spatial, à l'écart d'une planète abandonnée, sans vie, recouverte de déchets. Il va sans dire qu'une telle humanité est incapable d'exercer quelque souveraineté démocratique authentique. Ce chapitre sera également l'occasion d'une révision drastique de la notion de progrès.

À la faveur d'un troisième chapitre, nous nous tournerons vers l'état écologique de la planète pour constater que la hauteur des difficultés remet partiellement en cause les fondements philosophiques de la démocratie moderne.

L’incapacité des démocraties à affronter ces enjeux pourrait en premier lieu favoriser l’avènement de régimes autoritaires gérant les pénuries et les violences. C’est pourquoi, en second lieu, nous reviendrons à la question fondamentale de la philosophie politique : comment concilier le principe de l’égalité politique et démocratique – un être humain égale une voix – avec les inégalités de revenu et de statut engendrées par la division sociale du travail ? Nous parcourrons les solutions classiques apportées à cette difficulté, rousseauiste, libérale et marxiste, qui semblent épuiser le possible. Nous constaterons que l’écologisation de la société devrait nous reconduire à une solution du type rousseauiste, à savoir une réduction de la division sociale du travail. Et c’est d’ailleurs pourquoi la démocratisation écologique de la société a pour prix une troisième déchéance de souveraineté, opposée aux deux autres et destinée au contraire à les éviter : une déchéance de souveraineté économique.

*

Sur le plan mondial, qui n’est pas sans incidences sur la scène française, force est de constater que nous ne nous étions pas trompés à l’été 2016 lorsque nous écrivions : « Depuis plusieurs années souffle un vent mauvais. Partout surgissent des événements ou des tendances funestes. Là où les peuples ont la possibilité de s’exprimer démocratiquement, ils optent trop souvent pour les solutions les plus dangereuses ou pour des personnalités borderline¹ ». Nous venions de connaître le Brexit et étions en pleine tentative de coup d’État jouant pour Erdogan. Depuis lors, Trump, Salvini et Bolsonaro ont été élus, la droite autrichienne partage le pouvoir avec l’extrême droite, les forces populistes gagnent quasiment partout des électeurs, Poutine, Orban, Modi et consorts ne dérogent nullement à leur ligne et le président à vie chinois Xi Jinping

instaure un régime totalitaire inédit, mettant à contribution les techniques numériques dont l'intelligence artificielle. Quant à la quincaillerie transhumaniste, elle arrive désormais sur les étals des commerçants, par exemple avec des casques permettant de stimuler nos neurotransmetteurs. Ces personnages et ces forces partagent au moins deux caractéristiques : le rejet de toute espèce de pluralisme et le déni obsessionnel des grands enjeux écologiques, climat en tête. Lorsque ces forces accèdent au pouvoir dans un contexte libéral, elles n'ont de cesse de mettre à bas, à des degrés divers, l'édifice des droits humains et les pratiques qui le sous-tendent.

Il convient de comprendre que nous avons affaire à logique qui finit par imprégner même celles des forces politiques qui auraient pu en principe y être opposées. Après deux ans d'exercice, le gouvernement Macron constitue une illustration exemplaire de cet état de fait. Le bilan de ce gouvernement, notamment en matière environnementale, est au prorata inverse des déclarations et annonces à prétention écologique². Les possibilités de recours en termes de biodiversité sont rognées les unes après les autres, au rebours du discours des autorités publiques nationales lors de la réunion à Paris de l'IPBES (29 avril-4 mai 2019), l'équivalent du Giec pour la biodiversité et le vivant. Le périmètre des sites protégés a été fortement réduit ainsi que les possibilités d'intervention du Conseil national de Protection de la Nature. La latitude d'intervention de l'autorité environnementale est également en ligne de mire. Une nouvelle jurisprudence du conseil d'État a singulièrement réduit les possibilités de recours et il est désormais pratiquement impossible d'obtenir la démolition d'une construction illicite. La loi Elan n'a manifesté aucun souci pour la biodiversité et n'avait d'autre but que de faciliter,

entre autres activités économiques, le bétonnage. Une fusion entre l'Agence pour la Biodiversité et l'Office national de la Chasse est sur les rails alors que les chasseurs ont d'ores et déjà obtenu l'autorisation d'abattre des espèces d'oiseaux protégées. Un projet de réforme de l'ONF amplifierait encore ces efforts de destruction du vivant.

« *Make our planet great again* », proclame le président Macron ; certes, mais en même temps, il n'est aucune avancée tangible en matière de climat. La transition énergétique avance à pas lents, au rebours des préconisations d'accélération (réduction de moitié des émissions d'ici à 2030) suggérées par le Giec avec le rapport SR15 d'octobre 2018 sur les 1,5-2°. La loi d'orientation des mobilités ne se signale par aucune avancée écologique remarquable. Et tous les grands projets inutiles et destructeurs reçoivent l'aval du gouvernement : le contournement autoroutier de l'ouest strasbourgeois, qui reportera une partie du trafic de camions de l'Allemagne vers la France, le contournement d'Arles menaçant la Camargue, le projet Europacity condamnant les dernières terres fertiles d'Île-de-France, la liaison ferroviaire Lyon-Turin qui vient doubler les infrastructures existantes... Les députés La République en Marche ont ratifié pour la plupart le traité Ceta de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. En revanche, avec la loi Egalim, les mêmes députés ont voté contre une quelconque obligation restreignant l'usage du glyphosate. En matière de santé environnementale, il est question de supprimer des documents d'urbanisme les mesures de protection de l'environnement. Que les jours de l'actuelle Commission nationale du débat public soient comptés est un secret de Polichinelle. La suppression des enquêtes publiques est à l'étude dans deux régions, prémisses d'une généralisation.

En bref, un long et constant travail de détricotage de la protection de l'environnement est en cours.

Nous sommes confrontés à de telles contradictions entre les grandes déclarations présidentielles sur les scènes nationale ou internationale et l'état objectif des politiques publiques, qu'il est loisible de parler d'un *mensonge systémique*. Les seuls moments de vérité gouvernementale ont été la démission spectaculaire de Nicolas Hulot le 28 août 2018, et le non-rempplacement de François de Rugy après sa démission contrainte en juillet 2019, Élisabeth Borne ayant gardé ses attributions antérieures. La proclamation d'un acte 2 du quinquennat avec une « accélération écologique » relève de l'effet d'annonce cocasse. Si accélération il y a, compte tenu de l'élan antérieur, ce ne peut être qu'en matière de destruction de l'environnement. Il semble en effet qu'il y ait deux axes majeurs dans les choix gouvernementaux : la défense des intérêts d'une oligarchie (ISF, droit du travail, traitement du chômage, traitement des Gilets jaunes, etc.) et la liquidation des biens publics : ADP, barrages, privatisation de la gestion du livret A ; à quand la Caisse des Dépôts, les musées, les routes nationales et les universités ? La montée en puissance des violences policières est à l'avenant. Elle a atteint un tel niveau (23 personnes éborgnées et 5 mains arrachées durant les manifestations des Gilets jaunes), qu'il n'est pas sérieux de prétexter pour en rendre compte de la violence des manifestants. Tout simplement parce que la violence policière est devenue systématique et peut désormais s'abattre aussi bien sur des activistes climatiques non violents, gazés à bout portant, que sur des personnes âgées, que sur un attroupement festif dans le cadre de la fête de la musique à Nantes. Nous sommes aux antipodes des forces de l'ordre républicaines du préfet de police Maurice Grimaud durant Mai-68³.

Ce gouvernement ressemble à une équipe de commerciaux formés à l'aune d'une prétendue science économique, amorphe, sans le moindre sens de la chose publique, considérant les citoyens comme des concurrents à éloigner de la manne publique à capter, ou ce qu'il en reste. Il n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'on appelait naguère gauche ou droite. Il n'est qu'une expression parmi d'autres d'un vaste mouvement de destruction de l'héritage démocratique d'après-guerre, lequel puisait à des racines beaucoup plus anciennes. C'est ce que je vais essayer de montrer, largement au-delà du seul cas français.

CHAPITRE 1

Menaces sur la souveraineté politique

Fin des années 1990, je me souviens d'avoir été invité par une organisation qui s'intitulait G9. Le thème de ce colloque non universitaire, organisé par des cadres dirigeants, était la scénarisation du futur. Tous imaginaient alors un scénario où les États avaient disparu, abandonnant la place aux seules grandes entreprises. Nous n'en sommes pas encore là, et la chose n'est possible que dans les pays qui ont fait allégeance aux thèses néolibérales, soit pour ainsi dire tout l'ancien monde industriel. En revanche, ni la Chine, ni la Russie n'en prennent le chemin. À l'époque, cette idée me paraissait saugrenue et je peinais à comprendre qu'elle puisse séduire. Force est de reconnaître qu'elle s'est en partie imposée, au point qu'il apparaît normal à une majorité de députés de la Nation de voter des traités internationaux, assortis de tribunaux arbitraux où siègent pour les deux tiers des représentants des grandes entreprises. De tels tribunaux ont pour mission de protéger les grands groupes et leurs investissements des lois d'une Nation, démocratiquement adoptées. Une telle situation est aberrante au regard de l'idéal démocratique, mais semble aussi normale à nos députés que l'esclavagisme aux Grecs ou le racialisme aux nazis. Comment comprendre cet état d'esprit ? Quelles sont les conséquences d'un tel abandon de souveraineté et jusqu'où pourrait-il nous conduire ?

Qu'est-ce que la souveraineté ?

Nous entendrons par *souveraineté* la source de la mise en forme de l'existence des individus d'une société par la loi, dans son organisation générale en termes de groupes sociaux et d'activités, dans les objectifs qu'elle se donne, les techniques et les dispositifs qu'elle laisse se répandre.

Le mot source peut paraître bien mystérieux, mais il s'éclaire si l'on confère au mot *souveraineté* son acceptation classique, à savoir l'exercice d'un pouvoir. Dans une démocratie, par exemple, tout pouvoir politique vient du peuple, d'une façon directe ou indirecte, via le suffrage universel. Si tel n'est pas le cas, la souveraineté vient alors de la société elle-même, prise dans sa totalité. C'est pourquoi je propose de distinguer la souveraineté *explicite*, renvoyant à une instance et une institution particulières – l'État classiquement, l'Église autrefois, les grands agents économiques au sein du marché globalisé aujourd'hui –, de la souveraineté *implicite*, celle qu'exerce la société sur elle-même, sans médiation identifiable. Dire toutefois que « la » société agit alors sur elle-même est trop imprécis, car la souveraineté explicite est un levier dont disposent par principe des individus. C'est bien en ce sens un pouvoir dont la légitimité dépendra d'une part du mode d'accès retenu, suffrage universel ou non, d'autre part des modalités de contrôle de son exercice, l'encadrement constitutionnel avec respect ou non des droits humains. Un pouvoir authentiquement démocratique peut ainsi, peu ou prou, être considéré comme une émanation de la société dans sa globalité.

La souveraineté explicite n'élimine donc pas la souveraineté implicite, première et plus large. Elle constitue seulement un levier d'action par lequel la société agit

expressément sur elle-même, de façon identifiable et consciente. Par ailleurs, chacun le sait, la souveraineté explicite peut donner lieu à une gamme extrêmement ouverte de possibles et elle a été le vecteur de tous les abus, inégalités, violences, injustices et arbitraires dont l'histoire est si riche. La loi, en un sens très général, est la forme la plus claire que prend l'exercice de la souveraineté explicite. Les pouvoirs exécutifs et législatifs d'un gouvernement moderne relèvent de la souveraineté explicite et en constituent l'exercice canonique. La loi ainsi conçue intervient dans tous les domaines de l'existence, sociaux, économiques et civils. Dans son expression prémoderne, la loi divine, au sens religieux du terme, disposait d'une ampleur tout aussi étendue et relevait d'une forme mixte des deux types de souveraineté : elle en passait nécessairement par la médiation d'acteurs dotés d'un pouvoir d'interprétation indéniable, les clercs, mais ces derniers tenaient leur autorité de textes qu'ils n'avaient pas produits et qui étaient intangibles.

La coutume au sens médiéval relève en revanche d'une souveraineté implicite. L'organisation d'une société inspire tout autant les lois qu'elle n'en dépend. L'ordre et l'organisation d'une société sont trop massifs pour qu'une ou plusieurs lois puissent les changer ou les faire disparaître. Aucun roi de France n'aurait pu supprimer le système féodal et ses trois états. Les bolchéviques n'ont supprimé ni l'industrie, ses cadres et ses ouvriers, ni la paysannerie. On est beaucoup plus ici du côté de la souveraineté implicite.

On peut encore envisager la souveraineté par les objectifs que se donne une société. Il est par exemple impossible de comprendre les sociétés traditionnelles chrétiennes sans envisager la finalité sociale globale que représentait le salut. Il est tout aussi difficile de comprendre une société industrielle

moderne sans la finalité générale de l'enrichissement matériel des individus qui la composent. Là encore, nous sommes du côté de la souveraineté implicite. Pour considérer les sociétés contemporaines, l'association techniques-marché exerce un rôle déterminant dans le façonnage de notre quotidien. On voit bien la différence entre les sociétés traditionnelles et le marché moderne. Dans la Chine traditionnelle, le pouvoir impérial autorisait ou interdisait l'introduction d'une technique nouvelle. Il reste dans nos sociétés une forme de contrôle étatique, mais c'est le marché qui décide, par le succès ou l'échec commercial d'un bien ou d'un service, de l'introduction d'une technique nouvelle. Pour autant que l'automatisme du marché est identifiable, qu'il renvoie à une somme de désirs individuels particuliers, rendue possible par des agents économiques, nous sommes plus près d'un type explicite de souveraineté. La conséquence en est un choix plus ouvert et diffus, mais aussi l'impossible réflexion sur les fins et l'utilité de l'introduction d'une technique donnée pour la société dans son ensemble, sans même parler de la protection des consommateurs.

Le livre fondamental de Pierre Clastres *La Société contre l'État*¹ nous permet d'affiner notre approche de la souveraineté. Pour Clastres, la fonction politique est anthropologique, c'est-à-dire universelle. Il n'est pas de société sans politique, ni, ajouterons-nous, sans souveraineté explicite. Clastres montre ainsi que les sociétés amérindiennes amazoniennes – qui ont institué un pouvoir sans pouvoir, les chefs sans réel pouvoir de décision étant rangés du côté du sacré – ne constituent pas des sociétés prépolitiques, mais sont au contraire organisées de telle sorte qu'aucun pouvoir politique ne puisse prendre l'ascendant au-dessus et contre la société. Les sociétés amérindiennes comportent bien une

souveraineté implicite, diffuse dans l'ensemble du corps social, relative aux différentes modalités de l'échange : des mots, des biens et des femmes dans le cadre des règles de parenté. Mais ces sociétés mettent également en scène un dispositif expressément organisé (souveraineté explicite) pour qu'aucune instance particulière ni aucun individu ne puisse s'arroger un pouvoir social : une chefferie située du côté du sacré, en rupture avec les modalités d'échange liant les autres membres du corps social, objet de dérision et de contraintes diverses ; le chef se doit par exemple de parler chaque matin sans que personne ne l'écoute. Il existe bien un chef, mais hors société, et surtout sans pouvoir sur elle. En d'autres termes, la souveraineté explicite peut connaître deux modalités, une modalité *positive* (la loi), classique, mais aussi une modalité *négative* : un dispositif expressément conçu contre l'avènement d'une souveraineté positive – comme si ces peuples refusaient tout aussi expressément les tombereaux de misère qu'ouvriraient l'entrée dans l'histoire et la saga des États. On peut également, par extension, parler de souveraineté explicite négative pour les dispositifs constitutionnels visant à limiter l'exercice du pouvoir.

James C. Scott a cherché quant à lui à montrer que cette résistance à l'État ne se limite pas aux seuls Amérindiens amazoniens. Il a par exemple établi qu'elle a constitué un phénomène au long cours de certains peuples d'Asie du Sud-Est, ceux de ce qu'un historien a désigné comme la Zomia, cette vaste zone de montagnes allant du Vietnam à la Birmanie, où de nombreuses minorités ethniques se réfugiaient pour échapper au contrôle des royaumes des plaines². Dans *Homo domesticus*³, il fait apparaître l'invention au long cours de l'agriculture, puis celle discrète et discontinue de l'État, non comme la clé des progrès qui jalonnent l'histoire, mais

comme les débuts de nos difficultés, si ce n'est d'une course à l'abîme. Ce sont presque cinq millénaires qui séparent les premiers tâtonnements agricoles de l'émergence de l'État au Proche-Orient. L'avènement de l'État, inséparable de la culture des céréales, aurait débouché sur un enrégimentement du grand nombre au bénéfice de quelques-uns, tout comme sur le développement de l'esclavage. Pour pasticher les Écritures, nous serions passés de l'Éden des communautés égalitaires à la « vallée des larmes » de l'histoire étatique humaine, pilotée par des minorités pour des minorités.

Étatique ou non, la souveraineté explicite confie les leviers du changement social à un petit nombre d'individus, les dotant d'un pouvoir inouï et puissant, au rebours de l'organisation des communautés antérieures. Ainsi conçue, elle est un élément déterminant de l'émergence des inégalités et d'un processus de dégagement et d'affirmation marqués de l'individualité. La résistance que pointe Scott prend un sens particulier dans le double contexte qui est le nôtre : un *mainstream* qui nous conduit au désastre écologique, l'horizon d'effondrements rendant derechef possible une bifurcation de l'histoire humaine. C'est bien pourquoi il importe de se souvenir que la souveraineté explicite positive n'est pas le fait des seuls États.

L'absence d'État des sociétés étudiées par Clastres ou Scott n'a pas grand-chose à voir avec la situation qui suit l'effondrement violent de l'État d'une société à État : dans le premier cas, l'absence de souveraineté explicite positive est équilibrée par une souveraineté implicite, les règles portées par le groupe interdisant ou encadrant les débordements violents ; ce n'est pas le cas quand une société perd brutalement son État. Par ailleurs, le désir de justice et la résistance à l'oppression disposent très probablement d'un fondement

anthropologique, puisqu'ils demeurent même là où un habitus de soumission est culturellement installé. C'est ce que signifient les diverses expériences scientifiques relatives aux sentiments de justice et d'égalité au sein de petits groupes rapportées par Pablo Servigne et Gauthier Chapelle dans *L'Entraide. L'autre loi de la jungle*⁴, qui ne sont pas sans lien, en termes d'échelle, avec les groupes humains qui ont précédé le néolithique.

Des sociétés traditionnelles à double souveraineté à la souveraineté unique de l'État moderne

Les systèmes sociaux à souveraineté explicite multiple ne constituent nullement une invention moderne et n'ont pas attendu l'apparition des multinationales pour apparaître. L'Égypte antique offre un premier exemple, très précoce, de rivalité entre souverainetés explicites : le retour de la domination du clergé d'Amon après la mort du pharaon Akhenaton, qui avait substitué au culte traditionnel du dieu Amon celui du disque solaire Aton. Ce clergé n'en sera que plus puissant par la suite. La concurrence des souverainetés est plutôt une situation récurrente.

Tournons-nous vers l'histoire européenne. Elle a connu un épisode patent de double souveraineté, qui court depuis la réforme grégorienne, au xi^e siècle, jusqu'au traité de Westphalie marquant l'entrée dans une ère de souveraineté explicite des seuls États. La réforme du pape Grégoire VII, dit Grégoire le Grand, a soustrait la nomination des clercs aux laïcs, a imposé le célibat des prêtres et le mariage religieux à l'ensemble de la chrétienté. Elle a également codifié l'élection des papes avec l'institution du collège des cardinaux. En d'autres termes, cette réforme, qui s'est étendue sur plusieurs

siècles, a transformé l’Église catholique en un corps unique, hiérarchique et indépendant des sociétés et pouvoirs laïcs. Elle a affirmé dans le même temps son emprise sur ces sociétés. Le traité de Westphalie, signé en 1648 à l’issue de la guerre de Trente Ans, réorganise les relations entre les nations. Il marque la fin de l’époque des guerres de Religion et peut être considéré comme ayant mis un terme à l’ère ouverte par la réforme grégorienne. Ce sont en effet les États ou les princes à leur tête qui imposeront désormais leur religion à leurs sujets, selon le principe *cujus regio ejus religio*. L’autorité des États s’impose ainsi aux Églises, et finira par les faire disparaître en tant qu’autorité sur la société dans son ensemble.

Revenons à l’ère grégorienne. Ce sont alors de nombreux États qui se trouvent coiffés par une institution unique, fortement structurée et hiérarchisée : l’Église catholique, pardessus leur épaule, régit la vie de leurs sujets pour ce qui leur importe alors le plus, à savoir leur salut. Un nombre très important de sujets des différents royaumes ont le statut de clerc, en raison du nombre faramineux des institutions religieuses. Ils dépendent directement de Rome. Une grande partie des flux économiques sont dirigés vers ces institutions religieuses qui, comme les monastères, possèdent d’immenses propriétés foncières. Les États doivent en permanence lutter, mais non de façon frontale, contre l’Église, pour défendre leur périmètre d’intervention. Évoquons le conflit violent qui opposa Philippe le Bel à l’ordre des Templiers ou encore à l’évêque de Troyes, et indirectement à la papauté ; ou encore le système de la « commende », qui permettait au pouvoir profane de placer un laïc à la tête d’une abbaye pour en siphonner les bénéfices.

Avec la période westphalienne s’affirme en revanche l’unicité de la souveraineté des États sur leurs territoires

respectifs. Et ce sont ces États modernes qui créeront un marché national unique et ouvert en supprimant les marchés locaux très réglementés et les péages territoriaux⁵. C'est la période classique de la philosophie du contrat, comme plus tard de la philosophie politique hégélienne ou de Marx. Les entreprises n'existent pas, aux yeux de la philosophie du contrat. L'essor de l'industrie au XIX^e siècle est appréhendé dans le cadre du concept antérieur de société civile, laquelle se définit précisément, par opposition à l'État, comme l'ensemble des activités de production, d'échange et de consommation. Même lorsqu'il évoque dans les Remarques de sa *Philosophie du droit* la nécessité du colonialisme pour écouler la surproduction industrielle, Hegel ne sort en rien du cadre conceptuel de l'État, tiers au-dessus des parties en conflit au sein de la société civile, Raison en acte, seul acteur de l'histoire. L'horizon marxien de la révolution prolétarienne universelle en passe par la dictature étatique du prolétariat, l'État demeurant le seul souverain.

Sur un plan théorique, c'est avec l'œuvre de Friedrich von Hayek que l'on sort de ce cadre. Ce n'est plus alors l'État qui transcende la société mais le marché ; l'État ne disparaît pas pour autant, mais il est ravalé au rang de simple agent économique. Ce n'est pas le lieu ici d'approfondir cet aspect théorique. Il importe en revanche de noter que cette pensée va peu à peu se traduire dans les faits avec la montée en puissance du néolibéralisme, à compter des années 1970, puis l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher et de Donald Reagan et la création d'un marché à vocation globale.

Avènement d'un nouveau système à double souveraineté marché-États

On entend par néolibéralisme⁶ un dispositif, au sens le plus large, qui a fini par s'imposer à l'échelle internationale à compter des années 1990 en associant un fondamentalisme de marché, une modification du fonctionnement de l'économie et un effort constant de réduction du périmètre des États.

Par fondamentalisme de marché, il convient d'entendre la croyance, promue par l'économie *mainstream*, que les automatismes du marché sont aptes à réduire toutes les difficultés et produisent une allocation optimale des ressources. Ce credo a fini par se diffuser dans la société toute entière et à devenir une sorte d'*a priori* culturel, voire religieux⁷ : le marché apparaît comme l'instance suprême, neutre et impartiale ; il exerce une ordalie continue et oriente la société vers le meilleur.

La seconde caractéristique du néolibéralisme en marche renvoie aux institutions et aux instruments financiers inédits qui ont restructuré le fonctionnement des marchés, et qui sont indissociables de possibilités offertes par l'informatique et les mathématiques : la mise en place des marchés organisés d'options sur actions, devises et matières premières (années 1970) ; le développement des options sur taux ; les marchés organisés des créances grâce à la titrisation (tournant des années 2000). Cette financiarisation autorise des achats et des reventes instantanés de tous les actifs, légitime la spéculation et enferme dans le court-termisme, comme l'a montré Nicolas Bouleau⁸ : le signal-prix a disparu, s'y est substituée la volatilité de prix totalement déconnectés de la donne physique des produits.

La troisième caractéristique est un effort systématique de réduction de la sphère et des moyens publics par le truchement d'institutions et d'instruments divers : le *New Public Management*, les Banques centrales et la création monétaire

privée, l’analyse coût-bénéfice, les tribunaux arbitraux internationaux comme l’organe de règlement de l’OMC, mais plus encore ceux du Tafta (Traité de libre-échange transatlantique) ou du Ceta entre l’Europe et le Canada ; l’ensemble de ces dispositifs vise à détruire *in fine* l’État en surplomb, ce en quoi Hegel avait discerné la Raison en acte, s’interposant tel un tiers entre les parties nécessairement en conflit au sein de la société civile.

Le néolibéralisme relève bien des idéologies des deux derniers siècles, marquées au sceau de l’automaticité, de la fascination pour les automatismes et la nécessité afférente. Marx, comme le lui reprochera Simone Weil, pensait qu’un idéal moral surplombant, relevant de l’idée de justice, assorti au sens du devoir, n’était qu’illusion. Seul le mouvement immanent de l’histoire, dans sa nécessité dialectique, lui semblait en mesure d’accoucher d’un monde juste. Le néolibéralisme rejette tout autant l’idée de justice et s’en remet à une autre nécessité, celle du marché et de ses mécanismes, pour autant qu’ils soient le moins possible perturbés, pour accoucher d’une société optimale. Ainsi conçu, le néolibéralisme est comme un marxisme inversé : on relève de part et d’autre une même prétention à la scientificité déboutant tout jugement moral, qui débouche, dans un cas, sur un État tentaculaire dévorant le marché et, dans l’autre, sur un marché réduisant l’État à une peau de chagrin.

Mais c’est avec le nazisme que la comparaison est la plus frappante. Je reprends ici à mon compte la conception du nazisme qui découle des travaux de l’historien Johann Chapoutot⁹ et de Timothy Snyder¹⁰. Le nazisme est également un nécessitarisme. La nécessité en question est biologique : c’est celle de la lutte à mort des différentes races pour l’espace vital et les ressources. L’État, invention juive, et ce qu’il

draine – la morale, les droits humains, l’assistance aux faibles et autres démunis sans même évoquer les infirmes et handicapés –, sont par nature contre-sélectifs. L’État entrave l’expression de la nature brute, racialisée. Contrairement à ce qu’a répandu une certaine doxa, le nazisme n’exige pas un État fort, mais au contraire un État faible, qui se diffracte en une multitude d’instances, concurrentes, qui permettent d’épouser au plus près de leur brutalité la férocité des antagonismes raciaux. Comme le remarque Snyder, la première fois où les nazis approchent de l’application un tant soit peu rigoureuse de leur programme, c’est au moment de l’*Anschluss* et du retrait soudain de l’État autrichien, ménageant pour quelques jours un espace social sans État ; moment d’anarchie très peu scottien… Mais c’est aussi un cas de confirmation de ce que nous avons appelé la souveraineté implicite. Le retrait de l’appareil d’État autrichien ne laisse nullement place à l’anarchie, à un vide informe, mais instaure une mise en forme rigoureuse et sauvage des rapports sociaux, directement inspirée, sans filtres, du racisme antisémite nazi.

Dans *La Liberté d’obéir. Nazisme et management*¹¹, Johann Chapoutot s’intéresse à la figure de Reinhard Höhn, ancien général SS, chargé de la réforme de l’État, devenu après-guerre une gloire du management international pour avoir appliqué à la gestion des entreprises les théories développées durant la période nazie au sein de la SS. L’approche nazie de l’administration revendique la décentralisation et le principe de subsidiarité. Elle s’oppose explicitement à la conception française. Un texte de l’époque affirme « que le centre de gravité de l’administration allemande se situe dans les échelons inférieurs, grâce à l’attribution de la plus grande marge de liberté à la décision et à l’initiative de l’individu ». Un motif récurrent est celui de « la joie au travail ». La

production fonctionne par objectif, libre à l'exécutant d'en trouver les moyens. L'organisation « polycratique » du nazisme est bien connue. Les institutions, organismes et autres agences pullulent et se recouvrent largement. Il en va de l'administration comme de la vie : elle est soumise à la concurrence vitale. Et c'est précisément à Reinhard Höhn que reviendra la mission de dévaloriser l'État, de le déchoir de son piédestal : « L'État n'est plus l'entité politique suprême [...]. Il est bien plutôt limité à la réalisation de missions qui lui sont attribuées par le pouvoir [*Führung*] au service de la communauté du peuple. Dans ce sens, il n'est plus qu'un simple moyen que l'on engage et qui se voit assigner ses objectifs et son action. » L'État n'est plus que le moyen d'une souveraineté implicite, celle qui émane des lois raciales de la nature elle-même, dont le Führer n'est que l'interprète et le facilitateur. Comme le montre encore Johann Chapoutot, les nazis rêvaient de la disparition de l'État-gendarme au sein d'une société racialement pure, débarrassée de toute espèce de parasite social, de tout perturbateur de l'ordre public. Ils rêvaient ainsi d'un ordre purement immanent.

Après-guerre, Höhn reste, selon l'expression de Chapoutot, « l'ennemi de l'État », mais il doit désormais exercer son talent à l'échelle des entreprises et de leurs collaborateurs. C'est l'entreprise « qui devient le seul lieu de la liberté, de la créativité et de l'épanouissement. » Höhn formera les cadres de la grande industrie allemande à la guerre économique jusqu'à ce que son passé le rattrape.

Le rêve de Höhn, celui de la destitution des États, a été dans la durée réalisé, paradoxalement par les héritiers occidentaux de la victoire contre le nazisme. À l'autre bout de la chaîne, compte tenu des liens profonds et souterrains qui relient le néolibéralisme au nazisme, on ne s'étonnera pas du

soutien ferme et public apporté au régime sanguinaire de Pinochet par Friedrich von Hayek et Milton Friedman, les pères intellectuels du néolibéralisme. Rien ne se perd, rien ne se crée.

À l'issue de la course aux armements des deux blocs, le triomphe du néolibéralisme a été aidé par l'effondrement du régime soviétique qui jouait un rôle de contrepoids. C'est, *mutatis mutandis*, le même signal qu'avec l'*Anschluss*. À partir de là, tout devient possible, le programme néolibéral peut être déployé sans grands risques, d'autant que les institutions démocratiques restent en vigueur, du moins en apparence. L'autre phénomène marquant est l'entrée de la Chine dans l'OMC. Entrée paradoxale, car l'adoption de l'économie de marché s'accompagne, surtout depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, d'un renforcement inouï de l'État central et de ses moyens de contrôle tant sur la vie économique que sur la vie civile, à grands renforts de technologies numériques et d'intelligence artificielle. Enfin, le troisième trait marquant est l'avènement de l'Anthropocène et l'identification scientifique la dégradation sensible des conditions d'habitabilité de la planète. Cette dégradation, à laquelle conduit irrémédiablement la séquence actuelle de l'histoire de la Terre, caractérisée par un impact massif des activités humaines, est bien le seul obstacle à la marche triomphante du néolibéralisme. L'enjeu en est la survie de l'humanité. Mais cette période a également vu croître la puissance de certains agents économiques à l'échelle du marché globalisé, avec des chiffres d'affaires écrasant la plupart des budgets nationaux.

Quelques pièces maîtresses du dispositif néolibéral

L'institution d'un marché globalisé est le premier piège du dispositif et son emprise est mortelle pour les États. Dans un tel contexte, il n'est plus du tout possible pour chaque État de veiller à apaiser la concurrence que se livrent sur son territoire les différentes parties en rivalité d'intérêts de la société civile car, désormais, le champ de la concurrence excède de loin son territoire. Pis encore, les États sont eux-mêmes devenus des agents économiques en concurrence mutuelle au sein d'un marché sans régulateur, ou si peu, condamnés qu'ils sont à un dumping fiscal et donc social. Du coup, on ne s'étonnera guère de la disparition des partis socialistes et sociaux-démocrates, de l'abandon avoué des classes populaires, de la volonté de reconstruire les forces de gauche autour des questions de moeurs et de minorités, toutes questions en marge des grands enjeux du marché. Et une fois instauré, ce marché globalisé est comme un piège dont aucun État ne saurait sortir seul ; et c'est là l'une des raisons de sa persistance.

La comparaison avec la période antérieure de double souveraineté, celle de l'Église et des États féodaux, vaut d'être soulignée. Le marché comme l'Église est *un*, alors que les États sont *multiples*. Comme celle de l'Église, l'extension géographique du marché est sans comparaison avec l'aire de souveraineté des États. Comme celle de l'Église autrefois, l'autorité du marché est inséparable d'un corps de doctrine largement diffusé au sein des sociétés et d'une finalité transnationale et transterritoriale, le salut autrefois, l'accumulation de richesses matérielles aujourd'hui, avec l'indicateur suprême qu'est le PIB. De même que l'Église, institution transhistorique, abritait des décideurs divers, le marché permet à un relativement petit nombre de décideurs d'exercer une influence sociale redoutable.

Il y a cependant une différence majeure entre ces deux régimes de souveraineté. L’Église devait combattre des élites politiques laïques qui cherchaient à accroître leur pouvoir sur elle. Or, aujourd’hui, c’est l’inverse ! Les élites politiques s’emploient au contraire à réduire les marges d’action de l’État. Et elles y ont un intérêt évident, l’État étant la seule puissance qui pouvait exiger d’eux une baisse de leurs revenus par l’impôt. À quoi s’ajoute que les États étant devenus des agents économiques comme les autres, les élites publiques comme les élites privées partagent le même logiciel. Elles vivent dans le même monde de concurrence et d’accroissement de la richesse matérielle. D’ailleurs, les membres des cabinets ministériels comme les commissaires européens passent du public au privé et monnaient en passant de l’un à l’autre les réseaux acquis. Le cas de l’ancien président de la Commission européenne, Manuel Barroso, rejoignant la banque Goldmann Sachs, laquelle avait antérieurement grugé la Grèce, est un exemple resté célèbre de ces transferts devenus systématiques du public au privé. Et cela ne choque même pas, pas plus qu’un soviétique des années 1930 pouvait être choqué par les grands procès staliniens ou un nazi par la destruction des élites polonaises. La situation qui nous échoit désormais peut être comparée à ce qui serait arrivé autrefois si, à la tête des États laïcs, s’étaient trouvés des cardinaux et des évêques.

Tournons-nous maintenant vers l’ingéniosité de ces élites publiques nouvelles et les dispositifs qu’elles ont conçus pour réduire l’emprise, le rôle et le capital des États. S’il est bien un privilège régalien ancestral, c’est celui de battre monnaie. Or, le double de système création de banques centrales indépendantes et de création monétaire privée y a mis fin d’une singulière manière. Non seulement les banques centrales

sont devenues indépendantes des États, mais surtout, ces derniers ne peuvent plus emprunter directement auprès d'elles, ou de la banque européenne ; ils doivent solliciter des banques privées, lesquelles peuvent emprunter à taux réduit ou zéro à la banque centrale, pour ensuite leur prêter à des taux plus élevés. La création monétaire ne passe plus par les États mais par les prêts qui leur sont consentis, ou par ceux consentis à des agents économiques divers, ces prêts étant exclusivement délivrés par des banques privées. Dès lors, les États doivent payer des intérêts à des banques privées : le gros de la dette publique française équivaut à la somme des intérêts privés accumulés ! L'argument selon lequel seule une banque privée locale peut suffisamment connaître le tissu économique d'un territoire pour créer judicieusement de la monnaie est fragile ; en quoi des agences publiques déconcentrées y parviendraient-elles moins ? Il n'est pour les États aucune justification à ce que le remboursement de prêts publics enrichisse des agents privés. Comme l'a souvent rappelé l'économiste Gaël Giraud, l'hyperinflation du Reichsmark du début des années 1920 n'a pas été le fait de l'incurie de la République de Weimar, et donc de l'État, mais de la Reichsbank devenue totalement indépendante, et ce sous pression des Alliés pour empêcher tout nouvel effort de guerre de l'Allemagne ; la Reichsbank est ainsi devenue l'initiatrice d'une expérience de privatisation absolue de la monnaie, avec le résultat que l'on connaît¹².

Le deuxième dispositif néolibéral étonnant au regard d'une idée de justice même rudimentaire est celui des tribunaux arbitraux accompagnant les traités commerciaux multilatéraux comme le Tafta, ou le Ceta. Ils sont censés protéger les investissements des grands groupes contre les États. Là encore, il convient de revenir à des observations simples et fondamentales sur la mécanique de ces tribunaux arbitraux et

leur principe. Cette justice arbitrale appelle deux parties égales, libres de contracter. C'est ici que le bât blesse. Une telle égalité repose sur deux règles. Tout d'abord, que les États ne sont que des agents économiques comme les autres et doivent être traités à égalité avec les grands groupes ; il n'est pas ainsi d'opposition public/privé qui tienne, ni d'opposition entre intérêts particuliers et intérêt général. Ensuite, que les intérêts d'un groupe commercial visant à accroître son chiffre d'affaires équivalent à l'intérêt d'une population donnée, représentés par un État ; autrement dit, la santé et l'environnement de millions de citoyens ne pèsent pas plus que les intérêts de quelques dirigeants et actionnaires. Protéger les intérêts pécuniaires d'un nombre réduit d'individus en protégeant leurs investissements a autant d'importance, ni plus ni moins a priori, que la protection de la santé et de l'environnement de millions de personnes. L'État hégélien en surplomb signifiait l'inverse : l'intérêt général d'une population l'emporte sur les intérêts particuliers des individus qui la composent, et il revient à l'État de trancher en cas de conflit. Il n'y a dans cette pseudo-égalité qu'un déni de justice et qu'une pétition de principe. Il ne peut y avoir de jugement légitime qu'au nom de l'intérêt général, lequel sera notamment fondé sur la préservation de l'environnement et de la santé de tous. La justice arbitrale en elle-même porte une conception du monde effrayante, qui place de toute évidence le commerce comme valeur première et fondamentale.

Ces traités sont par eux-mêmes anti-climatiques et anti-biodiversité parce qu'ils n'ont d'autres vocation que d'augmenter les échanges internationaux, lesquels ont un impact croissant sur le climat et le vivant. Ils n'ont plus rien à voir avec le commerce traditionnel où les échanges concernaient ce qu'on ne savait pas produire *in situ* – les draps

anglais contre le vin de Porto. Le commerce néolibéral consiste en revanche à s'abstraire de toute frontière, de tout espace, de toute distance, afin de mettre en concurrence la Terre entière pour une maximisation des échanges posée comme principe ordinal. Il est donc par essence anti-climatique et plus largement anti-écologique. Plus de biens échangés, et qui plus est sur des distances plus grandes, signifie nécessairement des flux d'énergie (avec des transports quasi exclusivement carbonés) et de matières croissantes, alors que le franchissement des limites planétaires est la conséquence directe de la hauteur de ces flux. Il est intéressant de rappeler ici l'article 3, alinéa 5, de la Convention cadre des Nations unies sur les Changements climatiques, qui régit l'ensemble des COP, autrement dit le processus international de négociation climatique :

Il convient d'éviter que les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques, y compris les mesures unilatérales, constituent un moyen d'imposer des discriminations arbitraires ou injustifiables sur le plan du commerce international, ou des entraves déguisées à ce commerce.

Que signifie ici « discrimination arbitraire et injustifiables », expression qui semble réduire l'application de cette clause à des pratiques particulièrement condamnables, alors que ce sont l'accroissement des échanges en tant que tel, le fait qu'ils tirent la production et la consommation de biens et de services, qui ont produit le changement climatique et détruisent le vivant, et qui intensifient ces destructions ? Il est difficile de voir dans ce texte autre chose qu'un rappel de la finalité d'autres grands traités et dispositifs internationaux, OMC en tête, qui n'ont d'autre raison d'être que l'accroissement du commerce international. En quoi quelque

entrave protectionniste au commerce serait-elle coupable, alors qu'il convient d'ici à dix ans de diviser par deux les émissions carbonées mondiales pour protéger au long cours l'habitabilité de la Terre ? Au regard d'un tel enjeu, c'est toute espèce d'accroissement du commerce mondial qui devrait apparaître « arbitraire et injustifiable ». Rappelons que pour le Ceta, les seules normes non contraignantes sont les normes environnementales (13 pages sur 1596) et les droits sociaux.

Et dans les faits, l'enjeu du Ceta pour le Canada, par exemple, et pour les États-Unis en embuscade, est bien de remettre en question les normes sanitaires et environnementales européennes en matière de pesticides ou d'OGM de nouvelle génération, et de récuser le recours au principe de précaution. Le rejet de la précaution s'appuie sur des données prétendument fondées scientifiquement (*science based*) qui ne le sont nullement. Il ne s'agit que des résultats de protocoles définis et mis au point par l'industrie, rigides, uniformes, compliqués et coûteux, pour le moins sujets à caution. Ils sont souvent contredits par des analyses issues d'organismes publics comme le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ou par des laboratoires de la recherche publique¹³. Cette défense de la science par les industriels serait risible si nous ne devions déplorer la hausse du nombre des cancers, notamment, en raison d'un environnement saturé de molécules d'origine industrielle.

De même, le fait de savoir pour l'accord avec le Brésil s'il contient ou non une clause de respect de l'accord de Paris relève de la même hypocrisie. Qu'importe ! L'accord est en lui-même contradictoire avec les objectifs du Rapport SR15 du Giec sur la cible des 1,5-2 degrés qui, rappelons-le, exige une diminution de moitié (45 % à 58 % à l'échelle mondiale) de nos émissions à l'échéance des dix prochaines années. Que le

Ceta dans sa nouvelle version, en raison de l'arrêt Achmea de la Cour de justice européenne, ait renoncé à l'arbitrage classique au bénéfice d'une procédure plus complexe avec un comité mixte nommant les juges arbitres, et surtout avec une possibilité d'appel, est une avancée mais qui ne sort nullement de la logique d'une justice *ad hoc*, seuls les investisseurs pouvant attaquer une politique publique, et non les États un groupe industriel.

Une des autres portes d'entrée du cheval de Troie néolibéral a été la destruction de la notion de service public. On entendait par service public toutes les infrastructures et services nécessaires aux activités marchandes diverses. Sans une population instruite, en bonne santé, sans infrastructures de transport et de communication, sans accès à l'énergie, sans une justice qui fonctionne, sans police, il est effectivement difficile de se livrer à quelque activité économique que ce soit. Foin de toutes ces considérations : pour les néolibéraux, les États ne sont que de mauvais agents économiques auxquels il faut soustraire toutes les activités rentables. Horreur et damnation ! Confier à des agents économiques les infrastructures, c'est entrer nécessairement dans une spirale consumériste et capitaliste en soi étrangère à des infrastructures dont le dessein est d'être optimales et non maximisées. La vocation des infrastructures de transport n'est pas de faire indéfiniment augmenter le trafic, celle des hôpitaux n'est pas de faire exploser les soins, le but de l'éducation n'est pas que de produire des agents de plus en plus productifs et dociles.

Tournons-nous vers le numérique. Le cas de la 5 G est exemplaire. Le problème n'est pas ici l'utilité publique, mais une rapidité et une puissance qui confinent à l'absurde (télécharger un film en vingt secondes au lieu d'une minute !),

si ce n'était pour augmenter substantiellement le flux d'informations en vue d'accueillir les futurs objets connectés et autres véhicules autonomes ; et ce, sans considération environnementale aucune, alors que la consommation d'énergie et de matériaux rares imputable au numérique explose dans un contexte d'effondrement de la vie sur Terre. Cette logique est celle d'agents économiques indifférents à l'intérêt général, et nullement celle d'un État classique, attentif à des objectifs supérieurs et éventuellement contradictoires.

Le cas des géants du web, les Google et autres Facebook, n'est pas moins patent. Les Gafa exercent désormais une fonction vitale au sein des sociétés modernes, à tel point que les administrations nationales en deviennent de plus en plus dépendantes. Ils recueillent concernant chacun de nous des masses de données personnelles, voire intimes, à des fins pour l'heure purement commerciales. Nonobstant, ils exercent en réalité un service public au sens défini plus haut, et dans un but lucratif, sans considération aucune de quelque intérêt général. Mais, dira-t-on, il serait éminemment dangereux qu'un État dispose de telles connaissances. Certes, et la Chine de Xi Jinping en assène la preuve avec la mise en place d'un contrôle serré de sa population, assorti d'un système de notation avec sanction de tous les citoyens. Vision d'horreur pour les auteurs de la *Charta Magna* ou pour un La Boétie ! L'évolution de ces groupes et le danger qu'ils représentent s'éclairent au contraire à la lumière du concept de double souveraineté. Ces groupes exercent un pouvoir sur nous et entendent bien l'accroître. Ce pouvoir n'est plus simplement marchand mais va désormais s'étendre à ce qui relevait autrefois du domaine régalien. La tentative de Facebook de battre sa propre monnaie, le libra, en est une preuve. La même société a manifesté son intention de construire, à

destination de ses usagers, sa propre « cour suprême », c'est-à-dire de constituer sa justice interne. En sens inverse, le Danemark a annoncé la création d'une ambassade auprès des Gafa. CQFD. Les États avaient empiété sur le domaine civil des activités économiques, les grands groupes vont désormais empiéter sur le domaine régional, non plus seulement par élites dirigeantes interposées, mais directement, avec leurs outils numériques. La littérature de science-fiction est à cet égard lumineuse. Antoine Jaquier, dans son roman *Simili Love*¹⁴, imagine par exemple que les géants du web prennent ni plus ni moins le pouvoir en divulguant toutes les informations connues d'eux-seuls, sur tout un chacun, et bien sûr concernant tous les dirigeants politiques, qui perdent ainsi *ipso facto* toute espèce d'autorité et d'autonomie.

Enfin, j'attire l'attention sur un dernier point, documenté par l'économiste Lucas Chancel¹⁵ : l'effondrement du capital public face aux capitaux privés. Cet effondrement est un effet de la rivalité de souveraineté et du déshabillage, pour ne pas dire du pillage, des États. Il a et aura des conséquences de plus en plus tragiques. La raison en est simple : un agent économique veille au mieux – qu'on se souvienne de Goldman Sachs grugeant sciemment une part de sa clientèle – à l'intérêt de ses clients et n'a cure de l'intérêt général, à la différence d'un État classique. Seul un État, ou à une échelle moindre des collectifs non marchands, peuvent se soucier des communs fondamentaux que sont le vivant, le climat, la pureté de l'eau et de l'air, toutes les conditions écologiques qui nous permettent de vivre. Un État sans moyens, nullement adossé à ces activités économiques particulières et fondamentales qu'étaient les services publics d'antan, ne pouvant battre monnaie, ne peut remplir sa mission de protection et, au-delà,

de résilience face à un monde changeant physiquement et biologiquement.

Caractérisait antérieurement la culture des démocraties occidentales une pluralité des modalités de jugement, chevillée à la société civile et à la diversité de ses domaines d'activité, relativement étanches et assortis de règles idoines, renvoyant à des modalités de jugement plus anciennes, elles-mêmes distinctes : le jugement selon le vrai et le faux, le beau et le laid, le légitime et l'illégitime, le légal et l'illégal, le juste et l'injuste, le bien et le mal, le « payer » et le « ne pas payer », etc. Le totalitarisme communiste était parvenu à créer une culture où ces modalités avaient fini par être soumises à une seule, selon le légitime et l'illégitime tels que le parti pouvait les imposer à la société civile. Désormais, et de façon plus diffuse et ainsi plus robuste, l'idée que tout peut se réduire au jugement selon le payer et ne pas payer a fini par s'imposer à son tour¹⁶. Il y a là quelque chose de particulièrement puissant, un infléchissement du fondement même de notre capacité à juger. Nous sous sommes proches de ce que nous avons appelé plus haut une souveraineté implicite.

Une illustration de ce changement peut être trouvée dans la modification durant les dernières décennies du financement de la vie politique aux États-Unis, dont nous ne sommes pas totalement épargnés non plus en Europe. Comme l'écrit Julia Cagé à propos de ce pays, « peu de gens savent du reste qu'il y existe un système de financement public de la démocratie (le fonds présidentiel), mais qu'il a été réduit à néant par les dérives du financement privé », et ajoute-t-elle, « par un réel désamour des partis politiques¹⁷ ». Cet état de fait est le résultat d'une dérive progressive entamée au cours des années 1970 et dont l'acteur majeur est la Cour suprême. Au fondement de cette dérive se trouve l'équivalence littérale de

l'expression et de l'argent : interdire à quelqu'un de dépenser son argent comme il l'entend, équivaut selon cette institution à brider son expression. Les entreprises elles-mêmes sont considérées comme des individus dont il convient également de ne pas brider l'expression. C'est tout d'abord le plafond des dépenses possibles qu'un candidat peut dépenser pour sa propre campagne que la Cour a supprimé en 1976. Puis ce sont ensuite toutes les formes de limite qui ont ensuite été explosées, à commencer par celles concernant les dépenses globales de campagne. Impossible désormais de devenir président des États-Unis sans avoir au moins dépensé un milliard de dollars. À ce stade, le biais évoqué précédemment quant aux modalités de jugement prend tout son sens. Il devient évident qu'une élection désormais s'achète au moins en partie, et cela ne choque nullement, c'est au contraire comme une composante ordinaire du paysage. Même si vous avez un talent fou, il ne vous sera guère utile si vous ne pouvez acheter les moyens de vous faire voir et entendre ! Qu'il puisse y avoir contradiction entre le principe même de la démocratie selon lequel un être humain égale une voix, et la possibilité par nature inégale d'acheter des voix, ne semble pas atteindre l'esprit américain. Rappelons que la grande question de la philosophie politique est celle de la compatibilité de l'égalité politique et démocratique avec les inégalités sociales et économiques procédant de la division sociale du travail.

Le problème n'est pas uniquement celui des campagnes électorales. Les entreprises sont devenues la source principale du financement des partis politiques et les conséquences ne se sont pas fait attendre. L'argent est clairement devenu le maître du jeu et, comme l'écrit Julia Cagé, « femmes et hommes politiques américains ne répondent plus qu'aux seules préférences des plus favorisés¹⁸ ». Elle poursuit :

De facto, on observe que les choix politiques des gouvernements correspondent fréquemment aux préférences exprimées par l’opinion publique. Mais cela est uniquement dû au fait que, généralement, les préférences des plus aisés et celles du reste de la population coïncident. Ce n’est pas parce que les plus pauvres veulent *a* et *b* que les politiques décident de leur donner *a* et *b* ; c’est uniquement – ou, en tous cas, principalement – parce que les plus riches souhaitent la même chose. L’autorisation de l’avortement ou l’intervention américaine en Irak sont, par exemple, des politiques satisfaisant tout à la fois les préférences des plus pauvres et celles des plus favorisés¹⁹.

Ce même phénomène financier explique que les démocrates se soient éloignés des classes populaires comme l’ont fait de leur côté les socialistes français, même si les raisons de part et d’autre ne se recouvrent que partiellement. Durant la campagne présidentielle de 2016, c’est Hillary Clinton qui a réussi à lever le plus de fonds ; mais les médias ont beaucoup plus relayé les propos de Donald Trump, en raison de leur grossièreté, que ceux de Clinton, Trump ayant également bénéficié de l’appui indirect d’officines russes. En France, le financement de la vie publique est autrement contrôlé et plafonné, mais les règles actuelles n’interdisent nullement l’influence des réseaux d’argent. Il suffit simplement de mentionner la couverture de presse quasi permanente dont a bénéficié le candidat Emmanuel Macron lors de la campagne de 2017. Du côté des États-Unis au moins, la question se pose de savoir si ce pays peut encore être considéré comme une démocratie, surtout quand on connaît le degré abyssal d’inégalités qui le caractérise.

La dynamique actuelle pourrait-elle nous conduire jusqu'à une disparition des États au profit des seuls grands groupes ? C'est un scénario possible, mais peut-être moins probable qu'une sorte de scénario mixte où quelque agence, au statut situé entre celui d'un État d'autrefois et celui d'une entreprise d'aujourd'hui, assurerait moyennant finance les basses œuvres de police ou de défense d'un territoire. Comment pourraient alors fonctionner ces nouveaux services de police, voire de défense ? Rien n'empêche d'imaginer des portions de territoire sécurisées par des entreprises de mercenaires, rémunérées par quelques grands groupes en l'occurrence associés pour mutualiser les coûts, ce qui n'empêcherait nullement les clients les plus fortunés de ces groupes de disposer de contrats supplémentaires, du type Google-police, pour obtenir des services plus personnalisés. Dans *Les Furtifs*, Alain Damasio décrit ce monde dans lequel certaines villes ont été rachetées par de grands groupes²⁰. Il n'y aurait jamais là qu'une extension du principe des *gated communities* existantes, ces quartiers sécurisés et isolés privativement. Nous nous retrouverions dans une situation analogue à celle de Zomia, mais où les royaumes d'antan auraient cédé la place à de grandes entreprises dominantes, avec la même caractéristique de recouvrement d'un unique territoire par plusieurs grandes entreprises. Il reste toutefois la question de l'universel. Rappelons la différence entre un État digne de ce nom et une entreprise : le premier s'adresse à tous les citoyens, alors que la seconde ne vise que ses clients. Le revenu de base inconditionnel²¹, en l'occurrence universel, pourrait permettre à ces entreprises de garder leur logique clientéliste tout en assurant *a minima* la fonction de prise en charge universelle. Il n'y aurait jamais là qu'une forme de réalisation de la théorie libérale du lien social selon laquelle le marché est le fondement de la vie en société.

Avant d'en finir avec ce premier chapitre sur l'idée classique de marché, j'aimerais attirer l'attention sur une tâche aveugle de la pensée libérale et de celle du « doux commerce », bien avant les développements néolibéraux. L'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit ainsi la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. » Mais comment comprendre : « tout ce qui ne nuit pas à autrui » ? Les activités de marché ne nuiraient-elles jamais à autrui ? Pour autant qu'il est le mode d'expression de la rivalité entre acteurs économiques, le marché est le lieu même d'une violence franche mais *médiate* ; non pas celle d'une action physique et *immédiate*, mais celle qui résulte des conséquences indirectes de l'action économique, laquelle vise à vendre plus que vos concurrents et, si possible, à les racheter ou à les faire disparaître. Constat universellement partagé au XIX^e siècle, comme suffirait à le rappeler le roman d'Alphonse Daudet *Le Petit Chose*, histoire d'un enfant dont le père industriel finit par être ruiné par la concurrence, entraînant toute sa famille dans la misère. Le marché est le lieu d'une mise à mort économique, avec ses cohortes d'acteurs ruinés, dévalorisés, condamnés au chômage et à l'inutilité sociale. En réalité, les rédacteurs de l'article 4 et nombre d'interprètes après eux ont lu ce qui suit : « tout ce qui ne nuit pas *immédiatement* à autrui », comme si la violence du marché ne pouvait alors être pensée. S'il n'avait pas été possible de lire subrepticement « nuit immédiatement », ce sont toutes les activités économiques qui se seraient vu condamnées au nom de la liberté. C'eût été absurde, mais ne l'est pas moins le fait de vouloir marginaliser les États : ils sont les seules instances

aptes à contenir cette violence économique, d'où le monde ensauvagé dans lequel nous entrons, bien loin du « doux commerce » imaginé par les libéraux.

*

Les tribunaux arbitraux sont une invention postcoloniale. Ils ont en effet été créés après l'indépendance des anciennes colonies en raison de la méfiance des entreprises occidentales à l'égard des justices locales africaines. Auparavant, les administrations coloniales n'avaient d'*administration* que le nom car elles étaient avant tout au service des colons. Les États postcoloniaux, souvent taxés de bananiers, n'avaient de leur côté d'États que le nom car ils ne visaient pas à assurer le bien-être de leur population, mais plutôt à assurer une domination sans partage et sans freins d'une famille, d'une clique ou d'une ethnie. Or, nos États leur ressemblent de plus en plus. Cela fait bien longtemps en effet qu'ils ont renoncé à un idéal de gestion universelle et qu'ils ont plutôt tendance à ménager les conditions permettant la relégation de populations croissantes, au bénéfice de la concurrence de huit milliards d'individus, avec de moins en moins de filets. C'est ce que défend un auteur comme Pierre-Noël Giraud dans *L'Homme inutile*²². Ce qui prévalait autrefois dans l'espace colonial s'est désormais étendu à l'ancien monde industriel, au monde occidental et à ses populations. C'est la thèse que défend avec brio Xavier Ricard Lanata dans *La Tropicalisation du monde*²³. Le capitalisme de prédation a étendu son règne partout où il le pouvait. Il ne tolère plus que des élites dirigeantes issues de ses rangs, ou mafieuses, ou mieux encore veules, grossières, stupides et infantiles, du type de celles emmenées par Trump et autres Bolsonaro. Pour reprendre l'analogie de la double souveraineté antérieure, celle où l'Église chapeautait la souveraineté des États, tout se passe

désormais comme si des évêques et des cardinaux écrivaient directement les lois, mais encore s'étaient emparés des exécutifs nationaux pour transférer leurs actifs au bénéfice de l'Église ; en sus de quoi, toutes nos élites, si ce n'est les populations elles-mêmes, pensent et parlent désormais le latin ecclésial.

L'État a pris dans l'histoire, du néolithique à nos jours, des formes très différentes, depuis le contrôle des grains et céréales jusqu'à l'État totalitaire stalinien en passant par le développement de l'État-providence d'après-guerre. Le contrôle qu'il a exercé, son amplitude et son intensité, les buts qu'il a poursuivis, ont hautement varié. On aura compris que l'État que j'ai pris en référence, et dont l'affaissement ouvre le malheur néolibéral, est la forme allant de l'État hégélien, appuyé sur sa bureaucratie rationnelle, jusqu'à l'État-providence plus ou moins social-démocrate, où un intérêt authentiquement général a en partie prévalu. Ce disant, je n'oublie pas cet autre mode de gestion du collectif que sont les communs, d'Ostrom²⁴ à Dardot et Laval²⁵. On peut rêver d'effondrements – malheureusement il s'agit de bien plus que d'un simple rêve ou cauchemar – mais pour l'heure, la moins mauvaise affaire serait une réaffirmation accompagnée d'un approfondissement démocratique de la forme étatique ; cela n'exclut pas une organisation conforme au principe de subsidiarité avec des gestions locales inspirées de la logique des communs, qui se situent d'ailleurs entre la souveraineté explicite positive et la souveraineté implicite. Sauf un effondrement démocratique et une habitabilité quasiment résiduelle de la planète, je ne vois d'autre perspective pour faire face aux défis qui nous attendent.

CHAPITRE 2

Menaces sur notre souveraineté anthropologique

Puisque la saga aveugle du Progrès pourrait nous reconduire à la vallée des larmes qui attendait Adam et Ève à leur sortie honteuse du jardin d'Éden, il est temps de revenir sur cette notion confuse et indistincte. J'écris Progrès avec une majuscule pour distinguer la conception occidentale par excellence de l'aventure humaine, conçue comme celle du genre humain, des myriades d'avancées empiriques dont n'importe quel être vivant est capable dans la poursuite d'un objectif circonscrit quelconque. Le Progrès est un récit, celui du parcours de l'humanité empruntant la voie de nécessité des techniques et de l'industrie en vue d'atteindre une fin ultime et radieuse. Ce récit occidental, qui tire ses origines lointaines de la Bible et des Prophètes, est inséparable du christianisme dans sa version pélagienne, et connaît sa forme moderne quoiqu'encore religieuse avec Bacon et Descartes, pour s'affirmer dans sa version laïque à l'issue de la querelle des Anciens et Modernes, puis avec les Lumières, et connaître ensuite différents avatars dont le plus célèbre est la conception marxiste de la fin de l'histoire¹. Ainsi conçue, l'idée de Progrès affirme que l'avancée des sciences, via les techniques et l'industrie (*moyens*), ne peut que (*modalité de nécessité*) déboucher sur une amélioration générale de la condition humaine, voire sur le bonheur (*fin ultime*). Il conviendrait

d'ajouter l'interface techniques-marché au tableau à quoi tient en partie l'idée de nécessité.

Cette idée, qui n'a jamais cessé d'être contestée, a subi des assauts violents ces dernières décennies en raison principalement du côté sombre, de moins en moins assimilable, des avancées techniques, puis, plus récemment, de la marginalisation de l'histoire occidentale au sein de l'histoire globale.

Ce côté sombre a tout d'abord renvoyé à l'évolution et à la dissémination des armes de destruction massive, des tranchées de 1914 à Hiroshima, puis au développement des bombes nucléaires à hydrogène. Au-delà de la manifestation empirique et criante de l'ambivalence intrinsèque des progrès techniques, l'idée d'un crash nucléaire et militaire possible de l'humanité n'était guère compatible avec celle d'un attracteur puissant la conduisant vers un avenir aussi mirifique que nécessaire. Puis il nous est apparu que le côté sombre et destructeur des techniques n'était pas le seul fait d'une éventuelle embardée militaire, mais bien plutôt le recto du verso qu'est le consumérisme moderne. C'est en effet la soif inextinguible de consommations civiles et matérielles qui détruit nos conditions de vie sur Terre. La nature destructrice de la modernité technicienne et de marché est apparue à quelques analystes particulièrement lucides dès le milieu du XIX^e siècle. Il a toutefois fallu attendre Hans Jonas et son *Principe responsabilité*² pour que le phénomène soit clairement diagnostiqué. Et encore Jonas imaginait-il les effets de cette destructivité dans un futur lointain. Moins d'un demi-siècle plus tard, la crainte d'un effondrement et l'anxiété climatique s'insinuent dans les esprits.

Quant à la marginalisation de l'histoire occidentale, elle constitue un phénomène complexe, mêlant constats empiriques

et analyses théoriques. Sur le plan empirique, la contribution des pays occidentaux au PIB mondial ne cesse proportionnellement de baisser depuis le début des années 2000. La montée en puissance du chômage et l'extension de la pauvreté – notamment aux États-Unis – après l'embellie des Trente Glorieuses prend un tout autre sens, compte tenu de la montée en puissance de pays asiatiques : celui d'une grande convergence, c'est-à-dire un chemin inverse de ce qu'avait été le décollage des puissances industrielles et leur éloignement des autres nations, à compter du XIX^e siècle. Enfin, le contexte politique occidental s'est compliqué depuis le Brexit qui était impensable il y a encore fort peu de temps. Le chômage, la montée des inégalités et de la pauvreté, le cynisme néolibéral ambiant, la marginalisation de tous les idéaux, le paysage informationnel fragmenté, le règne du numérique le plus platement commercial, ont tiré l'ensemble des populations vers les abysses. Le système démocratique permet désormais l'accès au pouvoir de figures pitoyables. Que les États-Unis se soient dotés d'un président hâbleur, infantile, raciste et quasiment illettré ne saurait relever de l'anecdote. On pourrait presque parler de phénomène social total, tant ce choix semble porté par des couches larges, diverses et profondes de la société américaine, depuis l'ex-Rust Belt jusqu'à la Cour Suprême. Il sonne comme le glas lamentable d'une ancienne puissance promise à un déclin probablement irréversible. Suivent d'autres figures guère plus avenantes comme les Salvini et autres Johnson. Du côté des anciennes puissances dominées, le temps de la revanche est venu avec Poutine et ses hackers manipulant ouvertement les foules occidentales éperdues, et Xi Jinping construisant le premier totalitarisme numérique et ses routes impérialistes de la soie.

Sur un plan théorique, les choses ne sont pas moins spectaculaires. La discipline qui est alors le plus à même de nous renseigner est celle qui avait autrefois magnifié la dignité et la supériorité de l'homme blanc, à savoir l'anthropologie. Le coup d'envoi de cette nouvelle veine anthropologique a été *Âge de pierre, âge d'abondance*, de Marshall Sahlins³. L'abondance n'était plus au-devant de nous, promise par quelque Jérusalem céleste, de facture communiste ou californienne, mais à jamais aliénée dans un passé révolu, celui des sociétés de chasseurs-cueilleurs auxquelles nos ancêtres avaient depuis longtemps tourné le dos avec dédain. Pierre Clastres⁴ en a ajouté une couche en affirmant que le vrai génie politique n'avait pas été celui des Grecs, inventeurs de l'État démocratique, arrachant aux dieux les clés de la Cité et les remettant au peuple assemblé sur l'agora, mais celui des peuples amérindiens créateurs d'un ordre politique égalitaire, interdisant l'avènement du pouvoir d'un petit nombre sur le grand nombre, s'étant par anticipation protégés des turpitudes étatiques et de leurs cohortes d'esclaves. Puis vinrent avec les années 2000 les attaques épistémologiques, celle de Tim Ingold⁵ contre la rationalité occidentale ; celle de Philippe Descola⁶ mettant en lumière la relativité de l'ontologie occidentale, pourtant pourvoyeuse de la science moderne occidentale ; et pour finir celle d'Eduardo Kohn⁷ faisant apparaître la pensée humaine en continuité avec la pensée même de la nature, celle des forêts et du vivant en général, conduisant ainsi l'anthropologie à dépasser les frontières de l'humain. La dignité n'est plus exclusivement occidentale, ni même humaine, mais diffuse au sein de la nature, apanage du vivant.

Qui dès lors peut encore croire au Progrès, inséparable de cet exceptionnalisme occidental qui, à être imité dans son

insatiabilité consumériste par la quasi-totalité des nations, conduit l'ensemble du genre humain vers l'enfer ? Seuls nos amis les transhumanistes répondent encore présents. Signe d'aveuglement obstiné, chevillé au corps des élites politico-technologiques, l'idéologie transhumaniste conduit à n'attendre que des techniques le salut – un salut bien étroit. À quand la nouvelle application iPhone qui permettra d'éteindre les incendies hivernaux de Californie ou estivaux du cercle polaire ? À quand la fuite sur Mars, planète déjà morte, dès lors qu'il apparaîtra que nous ne sommes plus capables de maintenir la vie sur Terre ? On appréciera le raisonnement. Ultime espoir de ces élites, migrer la richesse présumée de leur information cérébrale vers quelque abri de silicium !

En réalité, le Progrès n'a jamais existé, l'humanité n'a jamais connu que des progrès partiels, systématiquement solidaires de régrès. La logique même de ces progrès partiels a toujours été, à titres divers, sacrificielle, et inséparable de reculs et d'inégalités récurrentes. En outre, il n'est pas impossible que la dynamique d'*empowerment* qui a jusqu'aujourd'hui bénéficié au moins à une minorité d'êtres humains ne finisse par s'enrayer. Nous pourrions alors parler d'une déchéance de souveraineté non plus politique, mais anthropologique. C'est ce qu'il convient d'examiner.

Premiers décrochages de l'homme et du milieu

Partons d'un premier constat, celui du développement tardif de l'agriculture, il y a une dizaine de milliers d'années, qui aurait permis un essor accéléré de la division sociale du travail et des techniques : un développement tardif au regard de la longévité des espèces *homo* – plusieurs millions d'années –, et même de la seule espèce *homo sapiens* avec une

arrière-cour d'au moins deux cent mille ans. On évoque parfois une première accélération à l'Aurignacien, avec l'émergence présumée du langage doublement articulé, une explosion et une différenciation des techniques, sur un pas de temps probable de quelques milliers d'années. Ce que nous pouvons connaître des civilisations du Paléolithique supérieur, qui se sont développées lors du précédent âge glaciaire, ne laisse pas d'étonner en termes de modes de vie et d'organisation, de spiritualité, d'inventivité sociale, de manifestations esthétiques et de techniques.

Même si l'avènement de l'agriculture et plus encore son installation dans la durée ne sont point la source de tous les traits des civilisations ultérieures, la révolution néolithique n'en marque pas moins un tournant. Se précipitent alors un ensemble de techniques et d'*habitus* relatifs à la domestication des animaux, des plantes, de la fécondité féminine et des êtres humains en général, avec l'astreinte aux tâches agricoles et l'esclavage à proprement parler. C'est la création de ce que James Scott appelle la *domus*, c'est-à-dire des aires relativement réduites où les êtres humains aménagent un espace circonscrit concentrant de façon pérenne hommes, animaux, parasites et maladies, avec un soudain appauvrissement écosystémique dû à la culture de quelques plantes, et au premier chef de céréales. Même si des phénomènes comme la domestication ou la sédentarité sont plus anciens, l'aménagement de la *domus* – *domus* qui le plus souvent se regroupent – semble bien signifier une rupture dont les contemporains ont dû avoir été conscients, si l'on en croit le récit biblique de la sortie de l'Éden, généralement interprété comme une transcription de cette expérience néolithique⁸. La *domus* institue les premiers écosystèmes artificiels, constitués d'espèces en moins grand nombre et, surtout, pour reprendre

l'expression de Scott, « handicapées⁹ ». Ces tâtonnements semblent avoir duré des siècles, si ce n'est des millénaires, avec des allers et retours, des abandons de l'agriculture, puis l'avènement des premiers États, des millénaires après la diffusion de l'agriculture, qui n'ont probablement pas non plus accédé rapidement à une grande stabilité.

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'à compter du Néolithique, nous entrons dans une période longue d'instabilité et d'insécurité existentielles – pour une part endogènes –, d'inventivité soutenue, avec l'apparition des premiers États, des premières religions, des premiers systèmes d'écriture et de comptabilité, une division sociale du travail qui ne cessera de s'intensifier, et des concentrations locales et pérennes de populations qui ne cesseront de croître. James Scott parle même d'*Anthropocène faible*, tant le Néolithique semble signifier une première manifestation de décrochage vis-à-vis du milieu, et même une première forme d'affrontement des êtres humains à leur milieu.

Certes, il n'y a pas d'humanité sans techniques¹⁰. Il n'en reste pas moins vrai que, durant des centaines de milliers d'années, les relations de l'humanité aux techniques semblent avoir été placides, avec des changements quasi imperceptibles, même à la faveur du passage des générations. Puis, depuis quelques décennies, il est loisible de parler d'un véritable emballlement avec ce qu'on appelle la grande accélération des courbes exprimant nos activités, débouchant sur l'Anthropocène à proprement parler. Il n'est pas exagéré de dire que, sur le temps long, cet emballlement fait suite à la première accélération entamée au Néolithique.

Revenons maintenant sur la révolution néolithique et plus largement sur l'histoire qu'elle a ouverte, pour mettre en lumière qu'il n'y a jamais eu de progrès uniforme, mais

toujours des progrès partiels qui se sont accompagnés de reculs, et que l'essor des techniques semble avoir nourri une logique sacrificielle.

Pas de progrès sans régrès

Ce qu'on a prêté à la révolution néolithique a souvent été tributaire d'une conception sommaire et inexacte des sociétés antérieures. Est fausse l'idée que ces dernières se componaient exclusivement de petits groupes égalitaires. Ces sociétés pouvaient en effet rassembler un nombre important d'individus, le plus souvent de façon saisonnière, mais non exclusivement. Des groupes humains hiérarchisés n'ont pas attendu le Néolithique pour exister. Comme l'écrivent David Graeber et David Wengrow, certaines « sociétés néolithiques paraissent étonnamment égalitaires par rapport à leurs voisins chasseurs-cueilleurs, avec une très forte augmentation de l'importance du rôle des femmes dans l'économie et la vie sociale, ce qui se reflète clairement dans leur vie artistique et rituelle (les figurines féminines de Jéricho ou de Çatal Höyük contrastant ici avec la sculpture hyper-masculine de Göbekli Tepe)¹¹ ». Ces mêmes sociétés paléolithiques ont pu réaliser des habitats sophistiqués et des constructions déjà monumentales, produire des tombeaux princiers, des bijoux variés, de petites sculptures, des fresques rupestres, édifier des micro-villes, etc. Surtout, elles semblent avoir connu des modes d'organisation sociale variables, avec une alternance saisonnière entre un mode hiérarchique et une organisation horizontale, alternant de façon tout aussi saisonnière grands regroupements et dissémination d'une même population en microsociétés. Cette possibilité d'alterner les modes d'organisation, attestée dans des sociétés plus récentes comme

chez les Esquimaux, témoigne d'une plasticité et d'une inventivité sociales notables.

La réalité que révèlent progressivement les travaux archéologiques n'a donc rien à voir avec les stades de l'évolution historique conçue par les Lumières écossaises, où l'on part de hordes primitives sauvages, improductives, quasi simiesques (avec un modèle de la vie animale à l'avenant !), pour aboutir à la civilisation urbaine hautement productive de l'homme blanc. L'archéologie et l'anthropologie nous enseignent qu'au lieu de cette suite mécanique bien huilée, l'histoire résulte plutôt de choix successifs et d'une inventivité renouvelée. Aucun lien nécessaire non plus entre agriculture et États, même si pour se former les États du Néolithique ont mis à profit la culture régulière et facilement comptable (récolte unique, mesure, prélèvement fiscal, cadastrage, stockage et rationnement) des céréales (blé, riz, orge, maïs), selon l'hypothèse de James Scott. Effectivement, il n'y a pas eu d'État là où l'on a préféré les légumineuses (igname, patate douce, manioc, plantes qui se récoltent à n'importe quel moment, donc de façon moins contrôlable comme dans la Zomia). De surcroît, ce sont plus de quatre mille ans qui séparent les tâtonnements agricoles initiaux des premiers États du Néolithique. Des villes à organisation plus ou moins horizontale sont apparues de par le monde durant l'histoire. Aucun lien de nécessité non plus entre rassemblements importants de populations et structure sociale pyramidale de pouvoir.

L'apparition de l'agriculture, que l'on considère traditionnellement comme la condition de la civilisation et de l'augmentation progressive de la division sociale du travail par les surplus alimentaires dégagés, ne constitue pourtant en rien une avancée uniforme. Au contraire, on peut l'envisager par

bien des côtés comme un recul. La concentration inédite de populations anthropo-animautes fait apparaître ces maladies alors nouvelles qu'étaient la rougeole, les oreillons, la diphtérie et autres infections. Plus généralement, ces premières populations agricoles présentent des traits morphologiques dégradés par rapport aux chasseurs-cueilleurs antérieurs : leur stature diminue, nombre d'entre eux sont affectés de troubles musculo-squelettiques ou de stress nutritionnel. Comme l'écrit James Scott, par rapport aux modes de vie antérieurs, « la gamme d'expériences qui caractérisait l'existence de l'agriculteur était beaucoup plus étroite et [...] sa vie en était appauvrie, tant sur le plan culturel que rituel¹². » Scott n'hésite pas non plus à l'affirmer, ce ne sont pas seulement les plantes et les animaux qui entrent dans un régime nouveau de domestication, mais les populations d'agriculteurs elles-mêmes. Outre le travail des champs que le livre de la Genèse décrit comme une forme de torture, s'abattent également *in fine* sur ces populations le contrôle obsessionnel des premiers États et leurs corvées, quand ce n'est pas l'esclavage. Au lieu de constituer un progrès, sinon pour une petite élite dominante, l'entrée dans l'agriculture s'apparente plutôt à l'image qu'en donne la Bible en parlant de « vallée des larmes ». C'est une forme de rétrécissement spectaculaire de l'existence sur les plans sanitaire, physiologique, politique et spirituel, que réserve le Néolithique à l'écrasante majorité des populations humaines.

Cette catastrophe humaine n'est pas sans lien avec la nouvelle division sociale du travail et l'organisation hiérarchique qui s'installent dans ces sociétés. Comme si, pour augmenter de peu la densité de l'existence d'un petit nombre d'individus, il avait fallu drastiquement réduire celle du grand nombre. Même sur un plan spirituel, on imagine sans peine en

quoi la captation ultérieure par un clergé de la relation à l'invisible peut avoir d'appauprissement par rapport à une spiritualité diffuse, telle qu'elle semble présente chez certains peuples « premiers ». À quoi s'est ajouté qu'à compter d'un certain temps, la stabilisation de ce régime agricole et ses retombées démographiques ont rendu tout retour au *statu quo ante* impossible.

Considérons un autre cas de figure, celui d'un réel progrès, ayant au bout du compte accru les possibilités intellectuelles de générations entières, et avec une diffusion sociale relativement large, au moins *in fine*. J'évoque ici l'interprétation par le philosophe David Abram de l'invention de l'alphabet¹³. L'alphabet a été la première technique d'écriture permettant de connaître la prononciation d'un mot sans avoir eu besoin de l'entendre au préalable. Elle permettait ainsi de faire exister les mots, les sons qui les composent, sans même recourir à un locuteur, comme s'ils existaient par eux-mêmes. Autrement dit, ce type d'écriture est parvenu à détacher les mots de leurs locuteurs, à les en abstraire, comme s'ils existaient en eux-mêmes dans quelque ciel idéal, comme s'il existait, à l'arrière-plan des mots mêlés aux sensations du quotidien, un monde d'abstractions. Évidemment ce n'est pas un hasard si les fauteurs de cette invention furent les Grecs, inventeurs tout autant de la philosophie, de la science et de la géométrie. Or, cette invention, qui a ouvert en partie à l'humanité le monde des idéaux et des abstractions savantes, que l'on ne peut que considérer comme un progrès, nous a très probablement en même temps coupés de la nature, d'un lien fort et immédiat avec elle, d'un tissu de communications intuitives et sensibles. Avec l'avènement du *logos*, de la raison abstraite, et le retrait du *muthos*, du mythe, la manière dont nous apprêhendons notre identité collective semble avoir

changé. Alors qu'elle était et reste pour les peuples dits premiers inséparables de leur milieu – de leurs lieux, rivières, animaux et autres forêts –, elle renvoie plutôt nous concernant à un récit temporel brassant histoires et abstractions diverses. Même lorsqu'on peut appréhender un progrès, ce dernier semble ainsi s'accompagner d'un régrès simultané, non moins important.

Considérons Rome, reconnue comme une des plus grandes civilisations du passé. Là encore, toute lecture univoque est impossible. La ville de Rome a compté plus d'un million d'habitants à l'apogée de l'Empire, et elle était le centre d'un réseau de voies de communication reliant la Ville aux confins du monde d'alors. Or, et la densité démographique de la capitale de l'Empire et ce réseau de voies de communication ont transformé Rome en réacteur biologique, en terre d'élection de germes divers, avec une population en permanence fragilisée et jamais en bonne santé, ce dont témoignent les grandes « pestes » antonine, cyprienne puis justinienne¹⁴. Là encore, impossible d'identifier l'avancement des civilisations comme une forme de progrès uniforme et univoque. Aujourd'hui même, une vie pauvre dans l'une des grandes mégapoles du monde, de Tokyo à Lagos, univers étouffant de béton, d'horizons fermés, de pressions diverses, de bruit et parfois de violence, vaut-elle plus d'être vécue que celle d'un chasseur-cueilleur du Paléolithique ?

Si l'on considère les choses à compter de la révolution néolithique, il semble que les progrès techniques se soient presque systématiquement accompagnés d'un accroissement des inégalités. Je ne prétends pas qu'il y ait là un lien nécessaire, mais on relève une corrélation sur la durée. La révolution néolithique semble avoir débouché, probablement pas partout non plus, sur une assimilation de la division sociale

du travail à des statuts permanents, assortis de l'usage de techniques *ad hoc*. Et s'il y a un statut écrasant, c'est bien celui de paysan dans les différentes civilisations traditionnelles. *A contrario*, on peut imaginer que devait prévaloir au sein des sociétés paléolithiques – rappelons leurs savoir-faire variés – une plus large diffusion et répartition des activités et compétences techniques afférentes. Cela n'exclut nullement des variantes au sein des sociétés néolithiques ou post-néolithiques, comme les paysans-horlogers chers à Rousseau, les paysans-ouvriers des prémisses de l'industrie chers à Max Weber, ou encore les paysans des sociétés amérindiennes sans État. L'usage de techniques est alors au fondement même de la hiérarchie sociale et des inégalités, à l'image des ongles disproportionnés des mandarins impériaux chinois, signifiant leur statut de scribes lettrés.

Si l'on tourne notre regard vers la « grande divergence ¹⁵ », à savoir le moment et le pays à partir desquels le décollage industriel se produit, le constat est identique : ce sont encore les techniques qui permettent de creuser un écart croissant. En outre, l'écart en question ne sera plus seulement interne aux sociétés, mais distinguera rapidement les sociétés industrielles des autres, creusant même une manière d'abîme. Si l'on exclut les peuples vernaculaires ou premiers, qui ne connaissaient pas la monnaie, la reconstitution du PIB dans les grandes aires de civilisation ne laisse apparaître que des écarts assez faibles jusqu'à la révolution industrielle. En l'an 1000, par exemple, le PIB par habitant en Europe est estimé à 400 \$, soit seulement 50 \$ de moins qu'en Asie. En 1776, au moment où Adam Smith publie son *Enquête sur la richesse des nations*, aucune région au sein des grandes civilisations n'était plus de deux fois plus riche qu'une autre ¹⁶. Vers la fin du XIX^e siècle, avec le développement de l'industrie, les écarts se sont déjà

creusés : alors qu'en Afrique, le PIB par habitant est de 444 \$, il culmine déjà en Europe à 1974 \$. La dynamique inégalitaire ne va cesser ensuite de s'amplifier. En 1998, l'Afrique possède un PIB par habitant de 1 368 \$ et les États-Unis de 26 146 \$. En 2010, le PIB par habitant du Qatar est de 85 600 \$ et celui du Zimbabwe, de 200 \$. Alors que le ratio entre régions riches et pauvres était systématiquement inférieur à 1 à 2 au XVIII^e siècle, il est de 1 à 428 si l'on compare le Qatar et le Zimbabwe, et de 1 à plus de 800 si l'on considère le Lichtenstein. Il suffit de comparer la productivité horaire d'une être humain muni d'une simple hache d'un côté, à celle d'un pilote d'engin à débiter un arbre de l'autre, pour que le mystère s'éclaire : le ratio peut aller de 1 à 1 000. Et aujourd'hui, le développement du numérique est l'une des raisons de la poursuite de la concentration de richesses, une même entreprise pouvant vendre à l'échelle universelle, avec un nombre d'employés restreint¹⁷.

Force est donc de le constater, l'idée que nous nous faisons du Progrès, qui fut un temps largement partagée, n'a que peu à voir avec la réalité passée, présente et très probablement future. La logique qui a présidé aux avancées techniques multiples que nous avons connues, semble plutôt sacrificielle : ce que d'aucuns, souvent peu nombreux, gagnent d'un côté, d'autres le perdent et le paient même parfois très cher de l'autre. Aux bénéfices pour les uns répondent comme en écho les pertes pour d'autres¹⁸. Quant au marché aujourd'hui néolibéral, le plus ouvert possible, il semble fonctionner comme un mécanisme accélérant le jeu et interdisant toute régulation.

Progrès techniques et exosomatisation

Il convient désormais de rendre compte et de l'emballage technologique, et du lien entre techniques et

inégalités. Le concept d'exosomatisation¹⁹ permet au moins de mettre en lumière une condition commune et nécessaire à ces deux phénomènes. Pour le comprendre, rappelons brièvement que nombre d'espèces, et de loin pas la seule espèce humaine, mettent à profit pour leur développement des éléments de leur environnement. Nombre d'espèces d'oiseaux ne pourraient se développer à défaut de nids et le recours à des formes diverses d'outils est le propre d'un très grand nombre d'espèces animales, et non des seuls grands singes. Concernant le genre *homo*, et tout particulièrement l'espèce *sapiens*, ce phénomène connaît un essor particulier. Il connaît même un devenir accéléré depuis la révolution industrielle, et plus encore depuis l'après-guerre, avec un emballage récent.

Pour l'espèce humaine, on distingue deux types d'exosomatisation : le premier est cinétique et le second, cognitif. Évidemment, ils peuvent se conjuguer dans un même objet. Par exosomatisation cinétique, j'entends tout ce qui prolonge et accroît, en un sens très large, les capacités humaines, à savoir les outils qui complètent notamment nos bras et mains et leur permettent d'accomplir une gamme indéfinie de gestes spécialisés ; et, au-delà, les machines qui extériorisent à proprement parler nos capacités cinétiques, en réalisant hors de nous des séquences articulées de gestes et d'actions. J'entends par exosomatisation cognitive l'élargissement et l'accroissement de nos capacités mentales grâce à des éléments de l'environnement, d'un simple bâton à un programme de *deep learning*. Nous avons évoqué plus haut le cas de l'écriture alphabétique et du monde d'abstractions qu'elle avait contribué à rendre possible. Plus simplement, la géométrie grecque n'aurait pu exister sans sable et bâtons. Le stade de la machine est caractérisé par un surcroît d'extériorité, et l'avènement d'une certaine autonomie par

rapport au corps-esprit vaut tout autant que pour l'exosomatisation cinétique. Le développement des sociétés, leur histoire, sont tributaires de ces deux phénomènes.

Le passage au plan de la machine débouche sur des objets dotés d'un mode d'existence propre²⁰, avec leurs contraintes non moins idoines, qui disposent non plus seulement d'une extériorité par rapport au corps-esprit, mais d'une autonomie relative. Les machines ainsi conçues permettent toute une gamme de changements d'échelle, en termes de tonnes charriées, de puissance d'élévation physique ou de puissance de calcul, de rapidité de traitement en masse de données, de taille, de précision au nanomètre près, etc. Plus les machines deviennent complexes et plus les enchaînements d'action dont elles sont capables le deviennent également. Le robot, qui fut longtemps un fantasme, peut croiser les deux veines d'exosomatisation : la simple machine à commande numérique du siècle dernier cède le pas devant des robots de plus en plus sophistiqués comme des maçons-automates ou des véhicules autonomes. Il n'est pas étonnant alors, que suivant leur répartition, elles amplifient au prorata les inégalités sociales. À quoi s'ajoute désormais la gamme des possibles attachée à ce qu'on appelle l'homme augmenté. Ce sont alors les capacités cinétiques d'un individu, avec un exosquelette par exemple, ou cognitives, qui peuvent croître ; d'autant que l'augmentation en question peut également prendre appui sur le génie génétique. Dès lors, la question des inégalités pourrait prendre une tout autre ampleur et venir remettre en question notre humanité commune, y compris l'idée d'une seule espèce humaine au sens biologique, avec une interfécondité en droit universelle. Il ne semble pas qu'il y ait d'obstacles biologiques à intervenir sur les molécules de liaison spermatozoïdes et

ovule pour produire un phénomène de spéciation au sein du genre humain.

Il y aurait avec ce scénario une rupture majeure avec tout ce que l’humanité a connu jusqu’alors en termes d’inégalités. Elles étaient sociales, morphologiques même, comme avec les premiers paysans, mais nullement biologiques, débouchant sur un éclatement de l’unité de l’espèce et du genre humains.

Un autre emballement, passant relativement inaperçu, est l’actuelle transgression des limites planétaires²¹. On entend par limites planétaires un référentiel international permettant de mesurer l’état du système-Terre et son basculement possible vers un état inédit, peu propice à la vie humaine. Nous avons jusqu’alors transgressé les limites en termes de climat et de cycle du carbone, d’état du vivant, d’usage des sols et de cycles biogéochimiques de l’azote et du phosphore. Et nous nous apprêtons à intensifier et à poursuivre ces transgressions. Or, ce phénomène dynamique est la conséquence directe de l’essor du procès d’exosomaturation, du pullulement et de la puissance de nos objets et autres machines.

Rappelons quelques données concernant au premier chef l’activité numérique : la consommation d’énergie de cette industrie (ordinateurs, smartphones et *data centers*) croît de 9 % par an²². La part du numérique dans les émissions globales de gaz à effet de serre s’élève à 3,7 %, mais ces émissions ont augmenté de moitié depuis 2013. Ce sont les vidéos qui sont les plus énergétivores alors que leurs échanges explosent ; s’y ajoutent la multiplication des périphériques numériques et leur taux de renouvellement. À quoi s’ajoute la consommation d’énergie due aux activités minières nécessaires à l’extraction des nombreux métaux indispensables à cette industrie (cuivre, nickel, zinc, étain, arsenic, gallium, germanium, thallium, tantale, indium²³). De façon générale,

les activités extractives consomment 10 % de l'énergie primaire mondiale, sans même mentionner leur coût environnemental lourd. Ce que l'on nomme transition numérique est en réalité incompatible avec la transition écologique. L'intensité matérielle (en termes de consommation de ressources) par point de PIB/an est en effet repartie à la hausse depuis les années 2000²⁴ et l'intensité énergétique qui décroît actuellement de 1,8 % an pourrait aussi repartir à la hausse.

Avant d'en arriver à une troisième forme d'emballement possible, je tiens à revenir à l'autonomie *relative* de nos techniques. L'autonomie en question est due au fait que les objets techniques sont extérieurs au corps-esprit, qu'ils relèvent d'une logique de développement propre : on ne passe pas d'un développement du stade t3 d'une technique donnée au stade t5. Mais en même temps, l'ensemble des objets techniques ressortit au procès d'exosomatification que nous avons décrit : ils en constituent l'expression et ne sauraient en être détachés. Si l'humanité devait disparaître comme par enchantement, d'une seconde à l'autre, l'ensemble des productions humaines disparaîtrait à son tour à des rythmes variables et calculables²⁵. La nature finirait par tout engloutir. Il existe en réalité un continuum de nos actions qui rend possible les objets que nous produisons, mais que leur objectivité et autonomie relative font disparaître. C'est, aurait dit Marx, l'illusion du fétichisme de la marchandise. Cette illusion semble largement partagée quand on évoque les performances d'une technique donnée. On dira par exemple que le champion du monde du jeu de go a été vaincu par un programme. C'est absurde. Se trouvent derrière le programme en question des milliers de chercheurs, et plus encore une continuité exosomatique remontant au moins à la géométrie

grecque en passant par les conventions d'écriture algébriques et plus largement un savoir mathématique et informatique accumulé au gré des générations. Le champion en question, si doué fût-il, n'avait aucune chance... L'humanité et ses productions ne constituent qu'une seule réalité continue.

Ultime emballlement ou fin de la logique d'*EMPOWERMENT* ?

Le bénéfice classique des techniques peut être exprimé en termes d'*empowerment*, individuel et collectif. Classiquement, le propre d'une technique est d'accroître le pouvoir d'influer sur l'environnement de celui qui en maîtrise l'usage, directement ou indirectement. Or, c'est ce que pourrait remettre en cause, partiellement mais massivement, un troisième type d'emballlement. Il pourrait alors être question d'une autre forme de déchéance de souveraineté, anthropologique, et non plus politique.

Ce qu'un corps livré à lui-même ou un cerveau nu peuvent d'un côté faire, et ce que l'humanité peut de l'autre accomplir, n'ont pas grand-chose à voir. La raison en est le double procès d'exosomatisation que nous venons d'évoquer. Ce processus d'accumulation temporelle, intrinsèquement collectif, offre une continuité relative. Les produits de l'humanité n'existent en effet que pour autant qu'elles les supporte et les maintient dans l'espace et dans le temps, nombre de savoir-faire humains s'accumulant et s'amplifiant au fur et à mesure du passage des générations. Ce même procès d'accumulation est encore intrinsèquement collectif. Au lieu d'évoquer un corps et un cerveau *nus*, j'aurais pu tout aussi bien écrire *seuls*. Car l'individu n'est pas premier, mais second²⁶. Le font advenir le langage et les relations intrafamiliales puis sociales. Chacun de nous est une forme d'abstraction de ce procès, mais une

abstraction bien réelle, renvoyant à un niveau spécifique d'existence et de conscience. Nous naissons et mourons seuls, en rejoignant puis en quittant la scène de ce procès d'exosomatisation.

Ce procès n'est toutefois pas d'une continuité absolue, et ce de deux façons. Il a connu et connaîtra encore de multiples ruptures, chaque fois qu'une société ou un groupe s'effondrent. Le cas exemplaire pour les Occidentaux est la chute de Rome. Sur une période de deux siècles, avec des conséquences très variables géographiquement, la chute de la partie occidentale de l'Empire a vu des modes de vie, une organisation sociale et politique et des savoir-faire disparaître. Par exemple, dès après le sac de Rome en 410, les bateaux ne parviennent plus dans le sud de l'Angleterre. La monnaie, les tuiles romaines et autres constructions civiles en pierres disparaissent de l'île²⁷. Pour nous, à l'avenir, sous la pression du changement climatique en cours, des régions entières pourraient devenir impropre à l'habitation humaine en raison d'une accumulation de chaleur et d'humidité saturant les capacités de régulation thermique du corps humain. L'autre discontinuité renvoie aux inégalités qui structurent la plupart des sociétés depuis au moins le Néolithique. Ce n'est pas ici seulement la division sociale du travail, pour l'essentiel coextensive au procès d'exosomatisation, qui est en cause, mais le fait que les aménités qu'une société peut offrir ne bénéficient qu'à un petit nombre d'individus. Même au sein de sociétés hiérarchisées, les situations peuvent varier fortement. À l'apogée de l'Empire romain, une certaine forme de confort (vaisselle de formes variées et colorée, possession d'esclaves) est relativement répandue. Pour nous, les Trente Glorieuses ont connu une diffusion très large, au sein du monde occidental, d'éléments évidents de confort et de bien-être²⁸. De

là, d'ailleurs, l'attachement des populations aux progrès, et même au Progrès, qui semble alors avoir connu un commencement partiel de réalisation.

Revenons à l'*empowerment*. L'efficacité technique se traduit souvent en permettant à un seul être humain de se substituer au travail de plusieurs individus. Ce n'a pas toujours été le cas. Un marteau est plus efficace qu'une pierre, un arc plus performant qu'un lancer à la main, mais il y a toujours besoin de quelqu'un pour tenir le marteau ou bander l'arc. Un tracteur remplacera des bœufs ou des chevaux mais non l'agriculteur. La mécanisation a longtemps obéi à cette logique en diminuant le nombre d'opérateurs, en exigeant parfois leur montée en compétence. Mais désormais, la conjonction des deux types d'exosomatique est en train de changer la donne. Toutes les tâches qui se caractérisent par la répétitivité, qu'elles soient manuelles ou intellectuelles, sont susceptibles d'être automatisées à moindre coût : montage d'un objet, interprétation de clichés médicaux et diagnostic afférent, recherche de documents, consultation de la jurisprudence, rédaction de contrats standards, conduite de véhicules, surveillance de sites... En exagérant à peine, les tâches ne comportant pas une part de répétitivité sont rares et exceptionnelles. Sont ainsi susceptibles d'être automatisées la plupart des tâches humaines, à l'exception de celles des programmeurs et autres concepteurs d'algorithmes. Dès lors, le procès d'automatisation s'emballe. De l'*empowerment* d'individus pour des tâches données, on passe à la *substitution* de procédés mécaniques à des séquences d'action de plus en plus complexes, et à terme à de véritables savoir-faire. Il ne s'agit plus d'améliorer un savoir-faire, mais de le remplacer. Le véhicule autonome, par exemple, n'implique pas moins de chauffeurs, mais plus un seul chauffeur. Un automate-maçon

remplace un maçon. Tout un pan du développement technologique consiste en effet à analyser des tâches et les savoir-faire humains qui les réalisent, et des tâches non nécessairement professionnelles, pour en dégager des algorithmes, des procédures de résolution d'un problème ou d'effectuation d'une tâche donnée, afin de les reproduire, et souvent d'une façon plus performante.

Prenons le cas de l'analyse des clichés médicaux concernant un type de cancer rare. La machine en analysera un nombre qu'aucun médecin ne visionnera jamais et sera pour cette raison plus performante. En ce sens-là, elle le remplace bien, et pourquoi ne pas se contenter dans tel ou tel hôpital de généralistes orientant les lectures de diagnostic vers les programmes appropriés ? Les traitements ou les préconisations d'intervention pourraient fort bien être automatisés. Quid alors de la formation des médecins ultérieurs ? Ils n'apprendront plus, si ce n'est durant leurs études, à lire et à diagnostiquer ces clichés. Il me semble difficile de ne pas y voir une perte de savoir. Autre exemple : plus personne ou presque ne sait allumer un feu en frottant des bâtons ! Et alors ? Nous disposons aujourd'hui de multiples moyens d'y parvenir. Certes, mais il s'agissait d'une activité de base pour en entreprendre d'autres. Avec la médecine et l'exemple évoqué, il y a en revanche une diminution plutôt qu'une augmentation de capacité.

Changeons d'échelle pour imaginer maintenant un monde où la plupart des tâches répétitives sont automatisées et où les emplois salariés auront fondu comme neige au soleil. Est-ce pour autant un monde de rêve ? Qu'on me permette d'en douter. Les activités professionnelles sont une source de lien social, de valorisation et de fierté, d'occupation, d'organisation du temps et de l'existence, elles donnent sens. Certes, elles

peuvent aussi se transformer en cauchemar quand elles sont trop enchaînées mécaniquement, comme ce fut autrefois le cas de la taylorisation et du travail à la chaîne. Mais si l'on se tourne vers ceux qui sont condamnés au chômage, l'aspiration est toujours le retour à l'activité²⁹. L'inactivité apparaît en effet comme une trappe à pauvreté, et plus encore psychologiquement destructrice³⁰. La solution avancée est alors celle d'un revenu de base inconditionnel, ce qu'on appelait encore récemment un revenu d'existence ou une allocation universelle. Mais on ne voit guère en quoi l'inactivité (au sens de l'absence d'emploi salarié) attachée à un revenu automatique amènerait les populations à construire une contre-société émancipée de toutes les turpitudes qui accompagnent aujourd'hui la pauvreté. L'oisiveté des citoyens romains les conduisait davantage vers les jeux du cirque et un théâtre éminemment grossier qu'à devenir des émules de Lucrèce ou de Cicéron. Et l'industrie du divertissement appuyée sur le web exerce aujourd'hui une attractivité autrement puissante que les organisateurs de spectacles romains. L'idée qu'il suffirait d'une mesure comme le revenu de base inconditionnel pour insuffler un changement anthropologique rappelle furieusement l'attente marxienne d'une métamorphose du genre humain grâce à la seule suppression de l'appropriation privée des moyens de production.

En outre, le marché des automates et des algorithmes en tous genres s'apprête à investir le quotidien. Tel est l'intérêt à déployer un réseau comme la 5 G, qui va permettre d'augmenter très sensiblement la quantité d'informations en circulation. Nous pourrions, avec de multiples objets connectés, nous en remettre à des automatismes divers pour toutes sortes de comportements quotidiens. Nous menacerait

alors un devenir à la *Wall-E*, celui de gros lards hilares et avachis devant des écrans dispensant des divertissements débiles. N'oublions pas qu'un cerveau nu n'est rien et que nous ne sommes que ce que nos exercices et notre environnement nous permettent. Les tâches répétitives, si nous les considérons avec un minimum d'extension, ne nous abêtissent nullement ; elles exercent au contraire nos capacités mentales et constituent le palier indispensable pour prétendre les dépasser.

En réalité, la logique qui préside à l'actuel développement technologique ne vise en rien quelque élévation du genre humain. Elle répond plutôt à un objectif purement économique de suppression des emplois pour la rentabilité accrue du capital d'un petit nombre. Ce faisant, nous risquons de redoubler les affres du Néolithique, à savoir de nous engager dans une voie débouchant sur une restriction du spectre d'expériences de l'immense majorité de l'humanité. Que l'on songe au contraste entre la gamme d'expériences d'un chasseur-cueilleur du Paléolithique, exerçant son intelligence à décrypter à chaque chasse un milieu foisonnant d'indices, à exercer ses talents à diverses activités artisanales, tutoyant les esprits, s'adonnant à des rites communautaires et des jeux, en communion avec la vie végétale et animale... et un fellah de pharaon, à la vie aussi courte qu'hideuse, harassé de besognes et d'impôts, crevant à la construction du tombeau de pharaon... Nous menacé ainsi une seconde déchéance de souveraineté, non plus politique, mais bien anthropologique, cette fois, nous conduisant de l'animal humain inséré à merveille dans son milieu – ou ce qu'il en reste – à un individu assisté à tel point que ses aptitudes s'étioleraient. Se produirait alors comme un immense Alzheimer collectif.

Un autre usage de l'intelligence artificielle reste possible. Je songe ici à une start-up ayant mis au point un système permettant de décrypter la structure sémantique d'un texte théorique plutôt riche et autorisant d'identifier sur le web d'éventuels textes apparentés. On retrouve ici un véritable *empowerment*. Impossible de repérer sans ce moyen les textes apparentés dans l'immense bibliothèque globale. Mais l'exercice serait absolument inutile sans la lecture et la réappropriation bien humaine desdits textes apparentés. La technique est alors le moyen d'une production intellectuelle supplémentaire.

Enfin, ce scénario du développement numérique tous azimuts néglige un obstacle de taille, c'est qu'il n'est sur Terre ni l'énergie, ni les matériaux nécessaires à son accomplissement.

*

On n'arrête pas le progrès... En sommes-nous si sûrs ? La dynamique de transgression des limites planétaires et celle de la consommation de ressources sont telles, qu'elles ne sauraient être indéfiniment prolongées. Ce sont plutôt des effondrements en cascade qui nous attendent. Et comme il ne saurait y avoir de conception équilibrée et finalisée en direction d'un authentique accroissement du bien-être *général* sans contrôle du marché, cet équilibre appelle à son tour le retour d'un État authentiquement démocratique ou de toute autre organisation démocratique, réflexive.

CHAPITRE 3

Menace écologique *versus* souveraineté économique

Nous nous sommes débarrassés du mirage du Progrès et avons remis à leur place, plus modeste et ambivalente, les progrès. Nous avons cherché à éclaircir le concept de souveraineté et nous nous savons au cœur d'une dynamique descendante nous conduisant à une accumulation de nuages plus noirs les uns que les autres¹. Dès lors, nous n'avons d'autre choix que de poser la question de l'écologisation de la société en l'état. À quelles conditions écologiser la société ? La plus importante est le resserrement des inégalités, qui repose la question par excellence de la philosophie politique : la compatibilité entre le principe de l'égalité politique et la division sociale du travail avec son cortège d'inégalités. Nous serons amenés à envisager une troisième forme de déchéance de souveraineté à considérer toutefois, à la différence des deux autres, en bonne part. Nous n'avons semble-t-il d'autre choix, pour continuer à vivre sur Terre, que d'en rabattre quant à nos prétentions économiques, ce qui signifie très concrètement déchoir d'une certaine souveraineté économique. Pour ce faire, nous allons repartir de la question du populisme, effleurée au commencement de ce livre

Populisme et démocratie

La catégorie de populisme n'est pas stabilisée, mais s'il fallait se refuser à employer toutes les catégories instables, le discours politique s'en verrait profondément appauvri. Dans ses *Écrits logiques*², Gottlob Frege discerne dans le mot « peuple » un exemple particulièrement caractéristique de signe doté d'un sens, mais dépourvu de référence. En d'autres termes, le signe « peuple » ne permet pas de discerner et de désigner une catégorie particulière d'individus, d'où des usages troubles et confus, utiles aux manipulateurs de foules. L'usage populiste contemporain de ce mot est cependant autre. La confusion sémantique permet d'identifier au « vrai » peuple ceux qui se reconnaissent dans l'appel au peuple du leader populiste – Mélenchon ou Le Pen en France, Salvini en Italie, etc. – et d'en exclure les autres. Aux yeux des républicains d'outre-Atlantique, par exemple, les démocrates ne peuvent légitimement gouverner ; quand ils accèdent au pouvoir, il convient de déployer tous les moyens institutionnels possibles pour les contraindre à l'exercer le moins possible : *shutdown* budgétaire, *impeachment*, plus récemment nomination d'un juge à la Cour suprême parce que virullement antidémocrate, etc. Autant de détournements ultra-partisans d'instruments existants.

Dès lors, le populisme relève d'une logique de l'opposition du *nous* aux autres. Il n'est pas à cet égard sans liens avec l'usage du registre sémantique de la lutte des classes, destiné à délégitimer l'opposition majorité/opposition au sein des démocraties représentatives libérales classiques, à cette différence près que la dynamique populiste se veut rassembler de façon majoritaire dans le cadre d'un processus électoral. Ceux qui ne se reconnaissent pas dans le peuple ainsi désigné, ne sont pas tant des adversaires que des ennemis – du peuple, précisément. Remarquons que le triomphe du néolibéralisme

et sa promotion du *Tina, there is no alternative*, n'ont pas pour rien précédé le populisme et les démocratures, ou démocraties illibérales. Ils ont les premiers incarné le règne de la logique de l'Un hostile au multiple, pourtant consubstantiel à l'idéal démocratique.

S'oppose en effet totalement aux uns et aux autres l'usage authentiquement démocratique de la catégorie de *peuple*, inséparable de la catégorie du multiple. Pour autant qu'il est intrinsèquement pluriel, le peuple n'est pas identifiable. Il ne se laisse pas apprivoier. Le peuple n'existe formellement que lors des élections et il ne s'exprime alors que divisé, réparti entre majorité et opposition, ou toute autre forme plus élaborée de répartition des préférences. Et même lorsque l'on dit, à propos d'un vote majoritaire, que le peuple s'est exprimé, ce n'est pas une substance, mais le résultat d'une procédure, dont le résultat est par définition évolutif et variable. Majorité et opposition incarnent des sensibilités opposées qui traversent le même et unique peuple. Aucune partie, aucun mouvement ne peut prétendre l'incarner en totalité. C'est pourquoi il n'est au sein du peuple que des adversaires, et non des ennemis, pour un combat à jamais interminable. Tel est le pendant populaire, du côté du peuple, de l'impossibilité pour les gouvernants d'incarner le pouvoir, lieu vide et non appropriable tel que décrit par Claude Lefort³.

Hegel, Marx, l'État et nous

Le retour en force de l'inspiration marxiste depuis la crise de 2008 ne nous aide guère dans notre appropriation de la démocratie. Marxisme et démocratie n'ont jamais fait bon ménage, en raison essentiellement de la prétention à la scientificité du matérialisme dialectique. S'il y a en effet une science du devenir des sociétés, à quoi bon alors le suffrage

universel, lequel présuppose un pluralisme insurmontable des valeurs et des opinions ? Sur le plan du rôle de l'État, le devenir des démocraties libérales représentatives au XX^e siècle semblait avoir donné raison à Hegel contre Marx⁴. C'est du moins ce que l'on pouvait penser dans les années 1980. Il n'en va plus simplement ainsi et repartir de cette querelle nous permet de mieux comprendre ce qu'on peut ou non attendre de l'État, et à quelles conditions.

Pour Hegel, schématiquement, il revenait à l'État, conçu comme un tiers surplombant la société civile et la transcendant, d'empêcher l'implosion de la société en proie à de profondes contradictions, au premier chef celle entre riches et pauvres. Pour Marx, au contraire, l'État n'était que l'instrument au service de la domination de la bourgeoisie sur le reste de la société. La transformation de la société ne pouvait être qu'immanente, impulsée par le développement même des forces productives, lequel ne pouvait que déboucher sur l'avènement révolutionnaire de la dictature du prolétariat, seul apte à conduire le développement terminal des forces productives.

Selon Hegel, le sujet n'est pas l'État en lui-même, mais les relations que celui-ci noue à la société civile, à savoir l'ensemble des citoyens pour autant qu'ils produisent, échangent et consomment des biens et services. Hegel reprend en partie les acquis de la pensée économique classique naissante et de l'*homo œconomicus*. La société civile lui apparaît en revanche nécessairement traversée par de fortes contradictions. Il en va ainsi car elle est par nature rivalité, compétition et conflit. L'état de nature cher à la philosophie du contrat ne précède pas la société civile, mais il l'accompagne. À la différence des économistes (Smith, Ricardo), Hegel n'entretient aucune illusion à l'égard de la vie économique, et

donc du marché. Nous sommes loin avec lui de l'article 4 de la Déclarations des droits de l'homme et du citoyen évoqué plus haut. La société civile est violente et c'est précisément ce qui assure son dynamisme.

Hegel distingue trois plans où se déploient les contradictions internes à la société civile : 1) la rivalité entre les individus au sein d'une même profession, ce que nous appelons concurrence ; 2) la compétition entre les diverses professions pour la captation de la richesse maximale et la suprématie économique ; 3) le conflit entre les riches et les pauvres, les riches tendant à être toujours plus riches et partant moins nombreux, et les pauvres toujours plus pauvres et plus nombreux. En d'autres termes, la société civile est en proie à des déchirements permanents qui en constituent le cours normal ; ils sont coextensifs à son dynamisme productif. Elle vit ainsi sous la menace permanente de l'éclatement. À la différence de Smith, Hegel ne postule nullement, avec le marché, l'existence d'un mécanisme d'équilibre par compensations automatiques. La solution à ces crises récurrentes ne peut nullement venir de la réalité économique elle-même. Seule une instance transcendante à la société civile, l'État, peut l'empêcher de se déchirer, voire d'éclater.

Pour Hegel, l'État est la puissance souveraine dont le rôle est de veiller au maintien du dynamisme des forces économiques tout en les empêchant de se détruire mutuellement. Il se légitime ainsi par son action organisatrice et pacificatrice. Il doit s'incarner, d'où le recours à la monarchie héréditaire qui n'a d'autre fonction. La rationalité de l'État s'exprime au travers d'une Constitution, historiquement et territorialement adaptée, qui s'impose à tous. L'État exprime sa rationalité au travers d'une administration dont les membres sont recrutés en fonction de leurs

compétences. Il consiste même en une hiérarchie de fonctionnaires qui organise et planifie l'intérêt général, discute pour ce faire avec les représentants des professions afin de dégager des ententes et compromis.

Ainsi comprise, la forme de l'État est aux yeux même de Hegel passagère, nécessairement vouée à disparaître. La raison en est l'existence de ce que Hegel nomme *das Pöbel* (la populace), à savoir la masse des pauvres engendrée par l'amorce d'industrialisation qui marque la société allemande de la fin du premier quart du XIX^e siècle. Cette masse, compte tenu de sa condition, apparaît à Hegel comme inorganique, privée de « tous les avantages de la société », et ainsi rendue étrangère aux valeurs qui sont celles de la société civile. Elle est l'incarnation de la négativité, de la destructivité à l'œuvre au sein de la société civile. Elle annonce par là-même l'inaboutissement du présent et l'État futur, celui qui rendra possible la reconnaissance de tous par tous au sein de la société civile, qui parviendra à contenir et pacifier les rivalités, sans pour autant les annuller. Il faut ajouter à cela la multiplicité d'États individuels et l'état de guerres potentielles, voire actuelles, qui règne entre eux. C'est une autre marque de la négativité à l'œuvre, annonciatrice de futures médiations rationnelles entre les États.

Marx quant à lui n'a nullement discerné dans les *Principes de la philosophie du droit* de Hegel les prémisses d'un état nouveau de la société, mais la justification d'un ordre présent injuste, l'ordre bourgeois. Il y dénonce une construction abstraite laissant échapper les vrais rapports de force. Il met en cause par exemple la neutralité des fonctionnaires, qui lui paraissent appartenir à la société civile et y posséder des intérêts particuliers. La séparation de l'État et de la société civile n'est à ses yeux qu'un leurre, les gouvernants et autres

fonctionnaires entretenant nécessairement un lien avec la richesse foncière et le capital industriel et commercial.

Pour Marx, l'État ne jouit donc d'aucune autonomie. Il n'est qu'une « superstructure juridique et politique » découlant de la structuration économique de la société. Il n'est rien d'autre que l'instrument par lequel la bourgeoisie assure sa domination sur la société ; il est donc voué à disparaître avec le dépassement des rapports de production qui l'ont engendré. Une société réconciliée avec elle-même n'a nul besoin d'un instrument de coercition – d'un État.

Nuançons, maintenant. Marx semble bien avoir reconnu deux types d'État, et partant deux approches de l'État. La première est totalement réductionniste : l'État ne dispose d'aucune épaisseur, il n'est que l'effet mécanique d'un type de rapports de production. Tel serait selon Marx le cas aux États-Unis. Mais pour des pays comme la France ou la Prusse, au passé féodal, il reconnaît une indépendance relative de leur État respectif.

Force est de constater, si nous arrêtons l'horloge historique aux années 1980, que l'histoire a donné raison à Hegel contre Marx.

Pour commencer, tous les éléments constitutifs de l'analyse marxienne des sociétés industrielles se trouvent explicitement chez Hegel, même s'ils n'y jouent pas le rôle central qu'ils exerceront pour Marx. À cette différence près que, pour Hegel, il revient à l'État, et donc au gouvernement, tiers en surplomb au-dessus de la société civile, de dépasser le présent et ses dangers ; alors que, pour Marx, il incombe à la pratique révolutionnaire des masses, guidée par le matérialisme historique, de dépasser le présent du dedans même de la société.

Hegel a le premier relevé le caractère abstrait du travail parcellaire industriel. La mécanisation des tâches, leur réduction à des séquences étroites et reproductibles, les rend étrangères à la liberté (§ 198⁵). Le machinisme industriel produit une classe encore plus pauvre, déshumanisée, opposée à une minorité de plus en plus restreinte et riche (§ 243, 244 et 245). Advient ainsi un nouveau type humain, « l'homme aliéné, l'homme sans morale, sans foi, sans formation, sans métier, sans honneur, sans famille, l'homme qui cesse d'être libre et citoyen à partir du moment où il est obligé de vendre tout son temps⁶ » (§ 67 : « Par l'aliénation de tout mon temps de travail et de la totalité de ma production, je rendrais un autre propriétaire de ce qu'il y a de substantiel, de toute mon activité et réalité, de ma personnalité »). L'écart entre la masse croissante des pauvres et la minorité des riches débouche sur un déséquilibre entre consommateurs potentiels et produits disponibles (§ 245). Apparaissent ainsi des crises de surproduction. Ce déséquilibre rend nécessaire la colonisation (§ 246). Surtout, il y a là un danger permanent pour la société et l'État (§ 319 – Remarque).

Les grands thèmes de la pensée marxiste – les contradictions de la société bourgeoise, la condition prolétarienne, la violence sociale – figurent bel et bien dans les *Principes de la philosophie du droit*. Diffère en revanche totalement la solution proposée. Pour Hegel, l'issue de la crise ne peut que provenir de l'État, organe séparé du pouvoir politique, tiers transcendant pacificateur. Instrument de la pensée rationnelle, l'État est au-dessus de la société, et donc indépendant. Il est le seul à pouvoir *in fine* garantir à chacun la reconnaissance de sa dignité et sa satisfaction. Pour Marx, en revanche, le dépassement des contradictions internes à la société civile ne peut être qu'immanent. Le tiers transcendant

les parties en opposition n'est qu'un leurre. Seul le changement des rapports de production sous la pression des masses dans le cadre de la lutte des classes peut dépasser l'état actuel de la société bourgeoise. Il résultera de ce dépassement le dépérissement de l'État, simple effet mécanique des rapports de production capitalistes.

À ma première lecture d'Éric Weil et de Claude Lefort, dans les années 1980, il apparaissait très clairement que l'histoire avait tranché. Elle avait donné raison à Hegel contre Marx. La suppression de l'appropriation privée des moyens de production, la disparition des mécanismes de marché, autrement dit la construction d'une infrastructure socialiste, n'avaient nullement débouché, plusieurs décennies après leur avènement, sur l'anéantissement de l'appareil d'État. Était même apparue au sein de la société soviétique une hyper structure étatique autrement répressive que les États bourgeois contemporains de Marx. En revanche, au sein des démocraties représentatives occidentales, l'intervention de l'État, sous les pressions syndicales et sociales, avait fait disparaître la condition prolétarienne. Les conflits sociaux, alors qu'ils n'avaient pas droit de cité dans l'ex-monde soviétique, n'ont en effet cessé de faire l'objet de la médiation conciliatrice de l'État. Il en a résulté, à la croisée de la pression sociale organisée et de l'intervention de l'État, la reconnaissance du droit de grève et la construction du droit social. La société civile a donc bel et bien été relativement pacifiée et les contradictions les plus fortes ont bien été réduites.

Autre leçon importante, tirée par Claude Lefort : la séparation société civile/État est tout sauf un leurre, même si évidemment elle n'est pas cristalline. Elle est la condition *sine qua non* de toute authentique démocratie. Les régimes totalitaires en ont administré la preuve en se distinguant

précisément par l’« imbrication dans la politique de l’économique, du juridique, du culturel⁷ ». Le Parti communiste tend à s’identifier à la société et à l’État, rendant invisible la ligne qui les sépare. Dès lors, l’appareil d’État – l’administration – perd toute indépendance par rapport au pouvoir politique. Tous les secteurs de la société civile – le travail du médecin, de l’ingénieur, du pédagogue, etc. – sont également soumis à l’autorité politique. Les règles qui assurent la neutralité rationnelle des différents secteurs de l’administration sont annihilées, l’autonomie des acteurs de la vie civile est niée au bénéfice de l’intervention imprévisible (sans règles) de l’autorité centrale. L’État de droit – au sein duquel les gouvernants comme les gouvernés sont assujettis à la loi, clairement circonscrite –, le lieu du pouvoir qu’il ménage – « lieu vide, impossible à occuper, tel que ceux qui exercent l’autorité publique ne sauraient prétendre se l’approprier⁸ » –, disparaissent au profit d’une autorité politique fortement personnalisée, livrée à elle-même et prétendant incarner la société. S’identifiant au peuple, inspiré par la volonté de créer un espace social homogène, sans conflits, le Parti, maître de l’État, récuse la validité de normes juridiques transcendantes (celles-là même constitutives de l’État de droit). Le Parti-État rejette ces règles qui construisent le point de vue de l’universel, un point de vue supérieur aux intérêts particuliers et contradictoires des différentes composantes de la société civile. Il rejette tout autant l’existence d’ordres normatifs différents, ceux du pouvoir, de la loi, de la connaissance, de la culture. À la différence de l’État de droit, distinct de la société civile, l’État totalitaire dénie les différences et contradictions inhérentes à la vie sociale et économique, et c’est pourquoi il est tyrannique.

Quarante ans après les années 1980, qu'en est-il ? Première surprise : la réduction de la différence État/société civile ne s'opère par simplement par le haut, par résorption étatique de la société civile, mais aussi par le bas, par aspiration de l'État par le marché. Michael Walzer évoquait dès 1983 l'hypothèse d'un « impérialisme de marché⁹ », mais Claude Lefort ne semble pas l'avoir vu venir. Tel est ni plus ni moins le programme néolibéral réduisant les États à de simples agents économiques au sein d'un marché globalisé, instillant l'esprit étroitement marchand dans toutes les sphères de la société¹⁰. Nous avons vu également avec les travaux de Julia Cagé comment l'esprit marchand, via la Cour suprême, a détruit le financement public de la vie politique en transformant pour partie les résultats des élections en biens que l'on achète. Cet esprit totalitaire par le bas est certes moins spectaculaire qu'une bonne vieille dictature sanguinaire, mais il est autrement efficace. En termes de bilan macabre, s'il est loisible en grande partie d'imputer à l'organisation néolibérale du monde et à son obsession commerciale les dégradations écologiques en cours, les bonnes vieilles dictatures pourraient effectivement apparaître *in fine* terriblement inefficaces. Les morts pourraient en effet se compter par centaines de millions au cours du siècle, pour des raisons de famine et de maladies en vertu conjointe de l'effondrement du vivant et du changement climatique, sans compter d'éventuels conflits militaires.

Deuxième surprise : là où l'on s'attendait à un surcroît de rationalité à l'intérieur des nations comme entre elles, aussi bien pour Hegel que pour Marx, c'est le contraire qui s'est produit. Au lieu de la pacification rationnelle des rapports sociaux et de la recherche de l'intérêt général, c'est à un réensauvagement de la société auquel on assiste. La violence des discours comme celle des rapports sociaux augmentent, les

inégalités s'accroissent, les SDF envahissent l'espace public, la santé publique et l'espérance de vie moyenne se tassent, si elles ne régressent. Le payer/ne pas payer envahit tous les secteurs de la vie sociale, y compris la connaissance : ce sont les grands groupes industriels de l'agrochimie qui définissent les protocoles « *science based* » de l'évaluation des risques qu'ils génèrent ; la recherche publique disparaît à l'avantage de partenariats public-privé qui n'ont d'autre finalité que de produire des biens et services destinés au marché. Le commerce est l'alpha et l'oméga de toute considération, dussions-nous mourir dans un désert minéral surchauffé. Et ce n'est guère plus flatteur entre les nations. Le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains n'a pu être fêté et ces droits ne seraient plus aujourd'hui acceptés par l'actuelle assemblée des nations. Les accords de limitation de la course aux armes nucléaires sont violés ou dénoncés. Les États-Unis et la Russie sont désormais officiellement sortis du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire INF (Intermediate-Range Nuclear Forces) signé en 1987. Les États-Unis étaient sortis en 2001 du traité ABM sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles datant de 1972. Les armes nucléaires se disséminent et un conflit y recourant n'est malheureusement plus une hypothèse absurde¹¹.

Cet état de fait contredit-il l'optimisme rationaliste de Hegel ? En un sens oui, mais en même temps c'est là une forme de confirmation par l'absurde de la validité de sa compréhension de la nature intrinsèquement conflictuelle de la société civile, et de son appréhension des relations nouées entre État et société civile. L'état actuel du monde, aussi pitoyable que dangereux, constitue un démenti cinglant de la foi des économistes dans les automatismes associés au marché,

ceux de la main invisible, de l'allocation optimale des ressources, jusque dans leur fondement mandevillien. Non, les vices privés ne produisent pas nécessairement des vertus publiques. Une société où le vice est encouragé par une théorie économique prétendument étrangère à toute considération morale, est une société injuste, vouée à l'appât du gain jusqu'à s'exposer à un danger mortel. Le défaut de l'État rationnel – l'impuissance à laquelle il a été réduit – débouche sur le comble de l'irrationalité. Un demi-siècle de néolibéralisme donne manifestement raison à Hegel : un marché sans encadrement rationnel est une catastrophe, de même qu'un siècle de démocratie bourgeoise et soixante-dix ans de communisme avaient donné tort à Marx.

Nous avons évoqué plus haut le substrat collectif de nos individualités. C'est le fondement de ce que nous avons appelé une souveraineté implicite. Or, force est de constater que le néolibéralisme est là encore très fort, au moins aussi fort que son alter ego le communisme – peut-être plus encore. Il a bel et bien forgé un type humain à sa mesure, guère plus flatteur que le portrait d'*homo sovieticus* que Zinoviev pouvait en son temps brosser¹². Et à des titres divers, nous n'y échappons pas totalement, tous autant que nous sommes. De ceux qui étalement la banalité de leur soi sur les réseaux sociaux à ceux qui pratiquent un consumérisme forcené, ignorant tout des questions écologiques, prêts à faire sauter la planète pour un énième voyage de plaisir au bout du monde, éructant contre quiconque leur en fait la remarque, le portrait est aussi facile qu'inutile et fastidieux.

Je ne peux m'empêcher toutefois de relever un phénomène étonnant, révélateur de l'époque : la persistance du credo climato-sceptique après une multiplicité d'études confirmant la dérive climatique, et même désormais une preuve par les

sens, à savoir des canicules à répétition, touchant de vastes zones sur Terre. Et comme la grande presse continue à dispenser des élucubrations en la matière¹³, il existe à n'en pas douter un public *ad hoc*, gourmand de dénégation climatique et qui en redemande. Les réactions de nombre de députés à la visite au Parlement français de Greta Thunberg le 23 juillet 2019 mériteraient d'ailleurs de figurer aux Guinness réunis de l'ignominie, de la bassesse et de l'imbécillité la plus crasse. Je ne vois guère que des phénomènes comme l'amour du peuple soviétique pour le Petit Père des peuples, en dépit de décennies d'ignominies stalinien¹⁴, ou l'attachement des Chinois pour Mao¹⁵, le plus tordu peut-être de la galerie des dictateurs du xx^e siècle, pour atteindre un niveau comparable de paradoxe mental et cognitif. Mais là où le néolibéralisme est beaucoup plus fort que le communisme, c'est d'avoir su rendre la vérité indifférente ! La *Pravda* n'aurait pas résisté à la concurrence du *New York Times*. Le système soviétique, comme le système chinois aujourd'hui, devait dépenser une énergie folle pour suturer en permanence toutes les failles possibles du contrôle informationnel. En revanche, tous les rapports du Giec ou de l'IPBES n'infléchiront pas d'un cheveu la posture d'un climato-sceptique, lequel se nourrit de la vérité, exige de multiples rapports scientifiques pour mieux les vomir et les dénier. Ce sont ses ennemis intérieurs, ils nourrissent et entretiennent son métabolisme psychologique et électoral.

Autre curiosité, le fait qu'arrivent désormais au pouvoir, plus ou moins en même temps, des individus de facture semblable, dans feu le camp occidental, l'empire du Milieu aussi bien qu'en Russie. La chose n'est pas nouvelle. Les dirigeants de la guerre froide, de part et d'autre du détroit de Béring, étaient les produits d'institutions codées polissant un type de cadre d'où pouvaient être issus les dirigeants.

Aujourd’hui, Donald Trump et Vladimir Poutine n’ont plus rien à voir avec les élites d’antan. Aucun n’est passé par quelque grande école ou institution d’élite. L’un et l’autre sont des manières de mafieux, à cette différence que l’un est parti de rien alors que l’autre n’a eu qu’à préserver un héritage confortable. Et cela se voit. L’un est aussi vantard que stupide, alors que l’autre assène coup après coup sur la scène internationale. Poutine a été formé, si l’on en croit Françoise Thom¹⁶, à la seule école qu’ait léguée le communisme, à savoir le goulag. Y régnait une hiérarchie sommaire, celle des maîtres et des esclaves. Poutine l’a étendue à la société russe et s’essaie au-delà de ses frontières. Le dernier venu, Xi Jinping, n’est pas moins redoutable. Fils d’un dignitaire de très haut rang à la cour de Mao accusé de trahison et banni, il est l’héritier parfait. Il s’est fait reconnaître empereur à vie et est en train d’instaurer la dictature la plus high-tech qui ait jamais existé, à grands renforts de reconnaissance faciale, de contrôle algorithmique généralisé et de notation de la population. Et combien de temps nous reste-t-il pour ne pas exploser la cible que s’est fixée la communauté internationale pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre ?

En dépit des développements tardifs de Marx sur la rupture métabolique entre ville et campagne – d’autres textes de Marx et Engels témoignent d’une sensibilité pré-écologique¹⁷ –, il n’en existe pas moins une contradiction fondamentale entre la pensée écologique et la pensée marxienne aussi bien que marxiste, consubstantielle à l’idée de limite dans nos relations à la nature. Elle concerne tout particulièrement l’affirmation marxienne du principe d’une domination technique sans réserve de la nature, ce qui suppose un essor sans limites des flux d’énergie et de matières au sein de la biosphère. Est très présente au cœur de l’œuvre de Marx, l’idée qu’il convient de

pousser à son terme le développement des forces productives, afin de surmonter aussi bien la rareté que sa conséquence, la nécessaire division conflictuelle du travail social et productif. Autrement dit, la contradiction est frontale entre l'affirmation d'un développement sans limites des forces productives et celle de limites inhérentes au système-Terre.

Démocratie, principe de l'égalité politique, division sociale du travail et inégalités

Nous touchons à l'un des problèmes centraux de la démocratie à l'heure du néolibéralisme. Les inégalités économiques, les différences de moyens qu'engendrent les différences de fortune, vont-elles permettre de détourner, voire d'annihiler l'égalité démocratique et ses effets potentiels ? Cette question est plus décisive encore aujourd'hui qu'elle ne l'était traditionnellement, compte tenu de l'importance des moyens d'information et de leur dimension économique.

Rappelons une première incompatibilité : celle qui existe entre les inégalités sociales et l'écologisation de la société. Comme a pu le mettre en évidence le modèle Handy¹⁸, des inégalités sociales très prononcées, même sans atteintes à l'environnement, suffisent à provoquer l'effondrement d'une société. Mais le schéma le plus courant est celui d'inégalités sociales qui débouchent sur une forte dégradation de l'environnement, laquelle tire alors l'ensemble d'une société vers l'abîme. Il n'y a en effet aucune raison, au sein d'une société aux écarts de revenus relativement resserrés, que l'ensemble des consommations croissent rapidement. On évoquera le contre-exemple des Trente Glorieuses en Europe, avec un accroissement très important du standard général de consommation. Certes, mais il s'agissait d'économies de

ratrapage par rapport aux standards américains d'avant-guerre, et même si les écarts de richesses restaient relativement raisonnables, ce sont les consommateurs des plus riches qui tiraient, mimétiquement, le reste de la société. Autre difficulté : des écarts de richesses importants rendent quasi impossible le recours aux incitations financières écologiques. Ces dernières touchent alors lourdement le pouvoir d'achat des plus pauvres alors qu'elles ne font qu'effleurer celui des plus riches. Telle a été l'un des enseignements du mouvement des Gilets jaunes et de leur refus de la taxe carbone.

Dans la tradition de la philosophie politique, il est trois manières de traiter la question de l'égalité politique en contexte d'inégalités socio-économiques. La première est celle de Rousseau. Seul un faible développement de la division sociale du travail peut permettre la construction d'une société d'égaux. Ce sont alors les citoyens paysans et horlogers des montagnes suisses. « Dès qu'il a fallu des hommes pour fondre et forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là », écrit Rousseau dans le *Discours sur l'inégalité*. Il n'hésite pas à dénoncer la « perfectibilité » comme « la source de tous les malheurs ». Dans le *Discours sur les sciences et les arts*, il dénonce dans l'avancée des sciences et des arts la raison de la corruption de nos âmes. Les premières unions politiques « trompeuses » tirent selon lui leur origine de la division sociale du travail (*Du contrat social*, 1^{ère} version, I, 2). Il récuse le progrès et va jusqu'à condamner « toute machine et tout intervention » susceptibles d'améliorer la productivité du travail (*Fragments politiques*, VIII). Pour lui enfin, seuls ces « petits États » préservés de la marche trop rapide du progrès, avec un faible degré de division du travail, peuvent connaître une refonte de l'union politique (*Rousseau juge de Jean-Jacques*, 3^e dialogue).

À l'opposé est la posture défendue par Marx¹⁹. Selon lui, la condition à une société d'égaux est le dépassement du principe même de la division sociale du travail, grâce au développement maximal, quasi infini, des forces productives. Il ne peut y avoir de société composée d'hommes libres sans dépassement de la division sociale du travail : tant que des individus sont affectés leur vie durant à des tâches dégradantes, ils ne peuvent devenir libres ni réaliser pleinement l'idée d'humanité en eux. D'où, chez Marx, l'importance de l'homme générique, de l'individu capable des développer en lui les potentialités du genre humain en général. Mais à l'opposé de Rousseau, il considère que ce sont les progrès du machinisme industriel qui permettront l'abolition de la division du travail. La fluidité engendrée par le service des machines, aux antipodes de l'habileté manuelle cloisonnée d'autan, permettrait déjà d'abolir « l'ancienne division du travail ». Il rend possible une toute autre répartition de la quantité, d'ailleurs réduite, de travail socialement nécessaire, enfin conforme au principe de l'égalité. Le machinisme industriel autorise ainsi une authentique émancipation politique, qui sera l'« œuvre d'hommes librement associés, agissant consciemment et maîtres de leur propre mouvement social » (*Le Capital*, I, 1, 4).

Il reste la troisième posture possible, libérale au moins par défaut, qui affirme la coexistence possible des liberté et égalité politiques avec les inégalités économiques afférentes à la division sociale du travail. C'est la posture que défend Hegel dans les *Principes de la philosophie du droit*, en dessinant en creux l'avènement des classes moyennes et son corollaire, la disparition du prolétariat. Or, force est de le constater aujourd'hui, les classes moyennes sont à la peine et pourraient finir par disparaître à leur tour, une dynamique qui rend

possible la montée des populismes et les tendances illibérales que nous connaissons.

C'est évidemment sur ce point-clé de la conception marxienne de l'évolution des sociétés que la pensée écologique vient porter une contradiction fatale. La reconnaissance et l'affirmation de la finitude de la planète, désormais associées à l'idée de limites planétaires, ruinent l'espoir d'un développement plénier et ultime des forces productives. Elles y dénoncent au contraire un processus délétère, ruinant les conditions mêmes d'habitabilité de la Terre. Elles viennent ainsi contredire la réécriture marxiste de l'histoire du salut, inséparable de la promesse d'une société sans classes. Et si la perspective d'une société sans classes se voit barrée, la lecture du devenir des sociétés en termes de lutte des classes ne peut plus être l'alpha et l'oméga de l'interprétation des processus historiques passés et en cours.

Compte tenu des contraintes qui pèsent désormais sur la production de richesses en raison de la donne écologique, nous sommes reconduits à une posture proche de celle de Rousseau ; ou, *a minima*, entre la posture hégélienne et un seuil relativement plus faible de division sociale du travail. Non qu'il faille évidemment revenir au modèle du village suisse de paysans-horlogers ; en revanche, des écarts de revenus trop marqués interdisent une écologisation de la société. Il est impossible d'organiser une redesccente générale des niveaux de consommation de ressources si une partie de la société en est exonérée, en raison de revenus élevés. Sans resserrement des inégalités, point d'écologisation de la société. Rappelons que le rapport de l'IPBES²⁰ et le tout dernier rapport spécial du Giec sur l'usage des terres (août 2019) mettent l'un et l'autre en valeur le rôle des peuples premiers. Une scientifique du climat comme Valérie Masson-Delmotte

affirme qu'il « existe aujourd'hui un mouvement de fond pour reconnaître que, sur le climat et la biodiversité, il faut hybrider l'héritage des connaissances traditionnelles avec les connaissances techniques modernes, ainsi qu'avec la connaissance des implications du changement climatique région par région²¹ ».

S'ajoutent à ce tableau complexe les incertitudes qui pèsent sur notre devenir collectif en termes de disponibilité énergétique, de capacité à nous nourrir, et même concernant la part de la Terre que nous pourrons encore habiter en fonction du degré moyen d'élévation de la température que nous atteindrons et du degré d'effondrement ou de basculement des écosystèmes que nous subirons ; sans compter les conflits militaires généralisés, voire nucléaires, que des leaders politiques plus *border line* les uns que les autres rendent possibles, sinon probables. Dans une telle perspective, la lecture en termes de lutte des classes et de développement machinique n'est guère optimale. Il convient au contraire de préserver par anticipation une gamme de savoir-faire fondamentaux.

Modes de vie, libertés et écologie

Envisageons très concrètement ce qu'il conviendrait de faire à l'échelle d'un pays comme la France pour se mettre dans les clous du rapport spécial du Giec d'octobre 2018 sur la cible des 1,5-2° de réchauffement climatique. Pour ce faire, considérons l'étude de B&Lévolution, *Comment s'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1,5 °C ?*²² Comme en avertissent les auteurs, ils n'ont pas tenu compte des questions d'acceptabilité sociale ou de toute autre considération étrangère à la cible directe à atteindre. À émissions constantes, avec un accroissement désormais situé entre 2 et 3 ppm par an,

et un niveau proche des 415 ppm, nous sommes à bout touchant de la barre des 450 ppm et donc d'un monde à 2° de plus par rapport à la température moyenne sur Terre de la fin du XIX^e siècle. Le pas de temps d'une dizaine d'années (d'ici à 2030) du Giec pour une diminution mondiale des émissions de moitié constitue une base solide de discussion pour mesurer l'effort à fournir, la rapidité et la radicalité des changements impliqués.

Le premier point est qu'un tel changement ne peut être produit par des techniques seules. Les techniques de production d'énergie sont lourdes et coûteuses, conçues pour durer, de vingt-cinq ans pour les ENR à plus d'un siècle pour un barrage. Et l'on ne saurait en une dizaine d'années substituer à la moitié des quatre cinquièmes de l'énergie primaire mondiale issus de sources fossiles, des sources d'énergie non carbonées. Lorsqu'on passe de l'énergie primaire à ses usages divers, les possibilités techniques ne relèvent pas non plus du miracle. On ne saurait en dix ans isoler efficacement tous les habitats, supprimer toutes les chaudières au fuel ou au gaz, électrifier le parc automobile mondial, et réduire de moitié la consommation de tous les convertisseurs d'énergie. Et quand bien même nous y parviendrions, nous n'atteindrions pas pour autant une baisse de moitié de la consommation mondiale d'énergie sans même comptabiliser les effets rebonds. Les études conduites sur des écoquartiers français dans le cadre du programme de recherche sur les modes de vie – Movida – du ministère français de l'Écologie ont montré que les bilans des écoquartiers de Grenoble ou d'Auxerre sont loin d'être positifs en raison du report des gains réalisés avec le chauffage sur d'autres consommations carbonées.

Cela ne signifie nullement qu'il ne faille pas investir et changer nos infrastructures ou isoler les habitats, mais simplement que nous sommes sur des pas de temps supérieurs et que ces changements, pour être efficaces, devraient être accompagnés de mesures de lutte contre les effets rebonds. À cet égard, l'idée d'une carte carbone à puces permettant de limiter les consommations individuelles directes et indirectes carbonées constitue une solution intéressante²³. Il convient donc de ne pas jouer exclusivement sur les techniques, mais également sur les comportements.

Considérons la récente baisse des émissions carbonées européennes de 2,5 % en 2018, après une hausse en 2017 de 1,8 % (Eurostat) : elle est due en partie au recul en Europe du charbon et du gaz. En partie seulement, car jouent dans ces chiffres des facteurs conjoncturels comme la météo en hiver. Notons encore que ces chiffres ne concernent que les consommations directes d'énergie sur un territoire. Or, un tiers des émissions suscitées par un Français proviennent en moyenne des achats de biens produits à l'étranger, et plus encore pour un Suisse ou un Scandinave.

Et nous ne sommes pas, de loin, confrontés au seul climat, mais à l'effondrement du vivant et aux autres limites planétaires. Dans la destruction du vivant et l'augmentation du taux d'érosion des espèces, sont en cause des facteurs comme la destruction des habitats et l'artificialisation des surfaces, la fragmentation des territoires ou l'agriculture conventionnelle. En réalité, pour faire front à la dynamique en cours de destruction de l'habitabilité de la Terre, il conviendrait d'organiser une redescente rapide de nos flux de matière et d'énergie, de notre emprise sur les territoires et de notre démographie, mesurable en termes d'empreinte écologique et de limites planétaires²⁴.

Il apparaît très clairement que cette redescente, dans le temps et absolument, ne saurait être la conséquence des seuls changements technologiques. L'étude de B&Lévolution intègre bien sûr une accélération du taux de rénovation annuel des logements, le renouvellement des équipements de chauffage, mais comporte aussi des mesures comme : la « mise en place d'un couvre-feu thermique, coupure des chauffages non décarbonés entre 22h et 6h pour atteindre une température moyenne de 17 °C dans les logements » ; pour les avions, « suppression des lignes internes disposant d'une alternative par la route ou le fer en moins de 4h dès 2022 » ; « interdiction de commercialiser un véhicule dont la consommation est supérieure à 4 l/100 km en 2020, 3 l/100 km en 2023 et 2 l/100 km en 2027 » ; « toute parcelle de jardin doit devenir productive » ; « tout territoire doit tendre vers une autonomie alimentaire et en matériaux de construction » ; « interdiction progressive des produits transformés substituables » ; « instauration de quotas pour la consommation de produits importés. En particulier café, chocolat, fruits exotiques » ; « aucune nouvelle artificialisation des sols du territoire dès 2019 » ; « obligation de justifier de l'intérêt d'un déplacement professionnel ».

On le voit, ces mesures portent sur des comportements ou des associations comportements-techniques. La contradiction est alors frontale entre, d'un côté, la vision libérale laissant à la liberté négative²⁵, et donc à l'arbitraire individuel, le choix des modes de vie et de leurs substrats en termes de flux de matières et d'énergie, et de l'autre, le basculement du choix des modes de vie vers la liberté positive, à savoir leur détermination collective et démocratique au sein d'une société éologisée. Il n'y a rien d'autoritaire, ni d'arbitraire en la matière. Est bien plutôt totalement arbitraire d'autoriser des

modes de vie dont l'accumulation ruine l'habitabilité de la planète. On passe d'un type de liberté à un autre, de la liberté négative à la liberté positive, avec une réduction du pouvoir individuel arbitraire de nuire. En revanche, soulignons-le, ce passage d'une modalité de liberté à une autre n'affecte que les flux matériels que nous suscitions par nos consommations, et non les libertés fondamentales de penser, croire ou s'associer. Il serait dans ces conditions absurde de parler d'autoritarisme et plus encore de fascisme.

Une étude récente articule les performances d'une centaine de pays sur le plan des limites planétaires, pour parties et associées à l'empreinte écologique, avec leur capacité à satisfaire les besoins sociaux²⁶. Concernant ces derniers, c'est une nomenclature classique qui a été retenue, avec une mesure du bien-être trop étroitement dépendante des standards occidentaux. Il aurait mieux valu retenir une matrice plus fondamentale et universelle comme les neuf besoins fondamentaux selon Max Neef (subsistance, protection, affection, compréhension, participation, loisir, création, identité et liberté²⁷). Quoi qu'il en soit, il en ressort qu'il serait tout à fait possible de satisfaire les besoins de 8 milliards d'êtres humains sans exploser les limites planétaires pour autant qu'on accepte de tourner le dos aux standards occidentaux d'hyperconsommation. Le Sri Lanka parvient pratiquement à pleinement satisfaire l'accès de sa population à l'énergie, mais aussi à satisfaire les besoins en termes d'emploi, d'éducation et de santé, et ce en se situant très loin du seuil des limites planétaires, alors que les États-Unis ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins sociaux tout en excédant largement et dangereusement ces mêmes limites.

Démocratie écologique

Le propre d'une démocratie écologique est de mettre à profit pleinement les trois modalités par lesquelles les citoyens influencent la décision publique : les modalités représentative, participative et délibérative, et directe, l'intensité des instruments utilisés étant au prorata des exigences écologiques en matière de changements des modes de vie. L'écologisation de la société impose par ailleurs de faire percoler dans la société des contenus de savoir scientifique, et par là-même des enjeux de long terme. En effet, les caractéristiques des enjeux écologiques n'accèdent que fort peu à nos sens et comportent des dimensions temporelles que seuls des savoirs formels et abstraits peuvent éclairer. C'est là ce qui sépare les enjeux écologiques des enjeux classiques. Même si je ne comprends pas les tenants et aboutissants d'une politique économique, je finirai par en ressentir les effets positifs ou négatifs, pour moi-même et le plus grand nombre. En revanche, en environnement, je peux adopter une conduite dont les effets négatifs ne se feront sentir qu'après des décennies, sans que j'aie pu avoir la moindre idée des effets ultérieurement délétères de mes choix, me concernant tout autant qu'autrui. Je ne suis pas alors le juge ultime de mes choix.

À ces considérations s'ajoute qu'une forme démocratique ne se réduit pas à une alchimie originale d'instruments divers. Elle est tout autant tributaire d'un imaginaire et même d'une ontologie. Il est en effet impossible de concevoir les démocraties représentatives modernes sans les replacer dans une généalogie au temps long. Elles sont inséparables de la philosophie du contrat qui renvoie elle-même à la modernité, ou au naturalisme, au sens que lui donne Philippe Descola, celui d'une ontologie séparant l'humanité des autres vivants²⁸. Les démocraties modernes sont le fruit du paradigme qui s'impose au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, à la faveur de

l'avènement de la science moderne. La nature est considérée comme un agrégat de particules mécaniques, extérieures les uns aux autres, et dépourvue de toute espèce d'intériorité. Les animaux apparaissent comme des machines et l'humanité, dans un premier temps, est appréhendée comme étrangère à la nature ainsi comprise. Étrangeté qui recouvrat une interprétation particulière du livre de la Genèse qui ne retient que Gn 1, 26-28, attribuant aux seuls êtres humains d'avoir été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Ainsi le progrès ne pouvait-il être conçu que comme un arrachement à la nature, comme le fruit d'une domination technique et productive de la nature, au cœur de la philosophie du contrat, conçue comme la fin de l'activité individuelle et sociale.

À cet arrachement à la nature s'oppose désormais un mouvement profond de réinscription de l'humanité au sein de la nature, qui a commencé avec la révolution darwinienne. Elle a la première jeté un coin dans la construction moderne d'une humanité étrangère à la nature. Elle a replacé l'humanité au cœur de l'odyssée des espèces, sous pression de la sélection naturelle. Depuis la seconde moitié du xx^e siècle, l'éthologie ne cesse en effet de nous démontrer que les différences qui nous séparent des autres animaux sont de degré, et nullement de nature. Plus récemment, la biologie végétale nous a montré que les végétaux constituaient des êtres non moins complexes que les animaux et leurs organes, exerçant des fonctions analogues.

En réalité, il n'y a pas de vie sans communication ni intelligence adaptative, laquelle évidemment ne s'exprime pas de la même manière chez des végétaux, des animaux et des humains.²⁹ En revanche, l'unité et la solidarité du vivant sont indéniables. Nous sommes des êtres vivants qui ne pourrions vivre sans d'autres vivants. Et sur ce point, l'opposition entre

les deux logiques ou paradigmes ne souffre pas de conciliation. Cette affirmation renouvelée de l'unité du vivant s'exprime désormais sans cesse plus fort. La manifestent l'affirmation de par le monde des droits de la nature, le développement de la sensibilité animale, la redécouverte sensible des végétaux et au premier chef des arbres, des pratiques comme la sylvothérapie, la permaculture et l'agroécologie, un courant comme l'écopsychologie, mais aussi la réaffirmation de spiritualités tournées vers la nature comme le chamanisme, ou encore l'encyclique papale *Laudato si'*. Ce large mouvement de retour à la nature me semble nourrir un nouvel imaginaire et le terreau porteur de nouvelles formes démocratiques, non plus tendues vers une domination aussi illusoire que destructrice de la nature, mais vers la recherche de relations plus équilibrées et entre êtres humains, et entre êtres humains et non humains.

Quoi qu'il en soit, réaffirmons-le, il n'est pas de société écolorisée, ni de survie possible, sans une forme de renoncement à notre souveraineté économique.

*

Consubstantielle au jeu de l'alternance démocratique, la partition droite/gauche a permis de structurer sous la forme d'une polarité les orientations politiques au sein des démocraties. Même s'il est possible de répartir et construire nos choix d'une façon moins sommaire que sous la forme de l'opposition majorité/minorité, cette opposition n'en est pas moins utile. Elle est toutefois entrée en crise et il convient de la reconstruire. Traditionnellement, cette partition renvoie à deux oppositions. La première concerne les conditions optimales, si ce n'est maximales, de production de la richesse. La gauche opposait la rationalisation de la production à la libération droitière de l'initiative privée et individuelle. La

seconde opposition concernait les critères les plus justes de distribution de la richesse produite. Selon la gauche, il convenait d'adopter le critère de l'égalité, alors que la droite lui opposait l'équité et la proportionnalité.

Dans la situation tragique où nous nous trouvons, ces deux oppositions deviennent caduques. Notre problème n'est plus de maximiser la production de richesses matérielles, mais au contraire de la diminuer très fortement – tout du moins dans les anciens pays industriels, et plus largement pour la part des populations mondiales qui connaissent un standard occidental. Pour les autres, le problème est d'accéder à la satisfaction des besoins sociaux sans pour autant dériver vers un mode de vie occidental, lequel reste toutefois quasi universel. La seconde opposition n'est plus guère d'actualité non plus, en ce sens qu'il ne saurait y avoir d'écologisation de la société sans une réduction forte des inégalités sociales, lesquelles sont *ipso facto* des inégalités en termes d'accès aux ressources naturelles.

Nous tenons alors la base commune à une nouvelle opposition droite/gauche, à une nouvelle structuration du débat. Et le moins que l'on puisse dire est que nous en sommes loin, dans l'état actuel. Pour l'heure, l'opposition en vigueur est plutôt celle qui oppose les terriens aux destructeurs, selon la formulation de Delphine Batho³⁰. Mais elle n'aura qu'un temps. Soit nous nous effondrons violemment, et les tenants des gauches et droites traditionnelles apparaîtront comme le rappel d'un passé révolu, soit nous parvenons cahin-caha à faire évoluer notre cadre socio-économique et ils seront voués au même sort. Sur ce fonds commun, il n'est pas impossible d'imaginer des critères à venir de différenciation. Le positionnement du curseur en matière d'intervention sur le corps humain pourrait fournir un critère. Les fondamentaux de

l'écologie et une posture morale et spirituelle afférente en sont un autre. J'imagine qu'au fur et à mesure de l'acceptation de la nouvelle donne écologique, d'autres raisons de distinction et d'opposition apparaîtront. L'écoféminisme fait au reste partie intégrante de cette base commune. Comme l'a en son temps montré, l'une des premières, Françoise d'Eaubonne, la refonte de nos relations à la nature est inséparable d'un rééquilibrage fondamental entre les sexes et d'un enterrement définitif du patriarcat³¹.

Conclusion

La souveraineté est multiple. Elle se partage entre souveraineté implicite (les représentations fortement partagées au sein d'une société), souveraineté explicite positive (politique ou autre : économique, religieuse...), et souveraineté explicite négative (tout dispositif tendant à limiter le pouvoir). Un marché globalisé, réduisant à une peau de chagrin les capacités d'action du pouvoir proprement politique, territorialement circonscrit, ouvre en revanche une autre souveraineté : un pouvoir d'influence indirect, mais immense, abandonné à un petit nombre de décideurs économiques mondiaux, structurellement indifférent à l'intérêt général, à commencer par celui consistant à préserver l'habitabilité de la planète. Or, le pouvoir politique est le seul à nous conférer, de façon collective et concertée, les moyens d'agir sur notre destin, consciemment et volontairement. La souveraineté politique nous fait donc, à ce moment de notre histoire, cruellement défaut. Ce qu'il en reste est très souvent entre des mains criminelles eu égard à la gravité de l'enjeu. Quant à la souveraineté explicite négative, il nous faut trouver les moyens de l'exercer, ce qui est rendu difficile par la structure mondialisée des forces économiques financiarisées et par leur travail de sape sociétal.

En replaçant les progrès techniques dans leur histoire longue, nous avons constaté qu'ils ne produisent pas systématiquement d'amélioration générale de la condition humaine. Le plus souvent, les progrès sur un plan s'accompagnent de régrès sur un autre. Il n'en va pas différemment aujourd'hui. La généralisation des algorithmes, en réduisant drastiquement les occasions où nous exerçons notre intelligence, pourrait même nous faire déchoir d'une

autre forme de souveraineté : celle, anthropologique, que nous exerçons sur nous-mêmes et notre milieu au quotidien, via notre intelligence. Nous pourrions connaître à nouveau une forme de catastrophe analogue à celle que nous avons connue avec l'invention de l'agriculture et celle de la forme tyrannique des États : une réduction pour le plus grand nombre de l'éventail des expériences possibles et des relations au monde.

Revisiter notre passé, alors même que nous vouons un culte indifférencié à la technologie, nous a ainsi semblé opportun. Ce que nous avons vécu dans les pays dits avancés durant les Trente Glorieuses, et sans considération de leurs conséquences à plus long terme, apparaît alors comme une parenthèse : des progrès qui débouchaient sur une amélioration diffuse du bien-être, et des États parvenant à contenir les rivalités internes à la société, et donc à réduire la pauvreté, tout en s'appuyant sur une souveraineté implicite puissante, associée à l'héritage des Lumières et réaffirmée par le Conseil national de la Résistance. Telle n'est plus la situation qui nous échoit. Il convient d'en prendre une conscience aigüe, afin de ne plus attendre aveuglément de nos techniques ce qu'elles nous ont dans le passé procuré.

Il nous fallait donc revenir sur la question des relations entre États et marché à la faveur du rappel des analyses opposées de Marx et Hegel. Nous avons constaté que l'histoire et ses rebonds donnent au long cours raison à Hegel, contre Marx et les néolibéraux. Il nous faut reconstruire le pouvoir des États pour nous redonner les moyens d'influer sur notre destin, mais en tirant toutes les leçons du passé afin de susciter un *empowerment* général et démocratique, soucieux des échelles diverses de décision. Nous ne pourrons y parvenir sans accepter de déchoir de notre souveraineté économique. La

multiplication de la richesse matérielle, comme une trop grande intensification de la division sociale du travail, ruinent en effet les conditions mêmes d'habitabilité de notre Terre. Puissions-nous l'entendre avant que l'avenir même de l'humanité ne soit par trop compromis, et ce pour un temps indéfini.

Du même auteur

Une nouvelle Terre, Desclée de Brouwer, 2018.

Inventer la démocratie du xxI^e siècle. L'Assemblée citoyenne du futur, Les Liens qui libèrent/FNH, 2017, avec F. Augagneur, L. Blondiaux, M.-A. Cohendet, J.-M. Fourniau, B. François et M. Prieur.

Écologie intégrale. Pour une société permacirculaire, Puf, 2017, avec Ch. Arnsperger.

Petit Traité politique à l'usage des générations écologiques, Uppr, 2018, avec Alain Papaux.

Le Choix du pire. De la planète aux urnes, Puf, 2017, avec Corinne Lepage.

Les Scénarios de la durabilité, Bookboon.com, 2015-2018, avec G. Salerno et la participation de R. Ferrari et S. Swaton.

Dictionnaire de la pensée écologique, Puf, 2015, avec A. Papaux (dir.).

La Pensée écologique. Une anthologie, Puf, 2014, avec A. Fragnière et la participation de J. Grinevald.

Helvétiser la France, Éditions de l'Aire, 2014, entretien avec Philippe Dumartheray.

Quand l'écologie politique s'affiche. Quarante ans de militantisme graphique, Plume de carotte, 2014.

Pour une VI^e République écologique, Odile Jacob, 2011, avec J. Bétaille, L. Blondiaux, M.-A. Cohendet, B. François, J.-M. Fourniau, Ph. Marzolf, et Y. Sintomer.

Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique, Seuil, 2010, avec Kerry Whiteside.

Le Développement durable, maintenant ou jamais, Gallimard, 2006, avec G.-L. Rayssac.

Entreprises et Environnement. En finir avec les discours, Village mondial, 2006, avec A. Grandjean et Th. Libaert.

Conférences de citoyens, mode d'emploi, Descartes et C^{ie}/Charles Léopold Mayer, 2005, avec Daniel Boy.

Le Nouvel Âge de l'écologie, Descartes et C^{ie}, 2003.

Quel avenir pour le développement durable ?, Le Pommier, 2002.

Pour que la Terre reste humaine, Seuil, 1999, avec R. Barbault et N. Hulot, entretien avec J.-L. Schlegel.

Parer aux risques de demain. Le principe de précaution, Seuil, 2001, avec J.-L. Schlegel.

Planète sous contrôle, Textuel, 1998, entretien avec Ph. Petit.

Nature et Technique. Essai sur l'idée de progrès, Hatier, 1997.

L'Homme-artifice. Le sens de la technique, Gallimard, 1996.

Les Scénarios de l'écologie, Hachette, 1996.

Transcendance et Discours, Le Cerf, 1985.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Chapitre 1 - Menaces sur la souveraineté politique

Qu'est-ce que la souveraineté ?

Des sociétés traditionnelles à double souveraineté à la souveraineté unique de l'État moderne

Avènement d'un nouveau système à double souveraineté marché-État

Quelques pièces maîtresses du dispositif néolibéral

Chapitre 2 - Menaces sur notre souveraineté anthropologique

Premiers décrochages de l'homme et du milieu

Pas de progrès sans régrès

Progrès techniques et exosomatization

Ultime emballement ou fin de la logique d'empowerment ?

Chapitre 3 - Menace écologique versus souveraineté économique

Populisme et démocratie

Hegel, Marx, l'État et nous

Démocratie, principe de l'égalité politique, division sociale du travail et inégalités

Modes de vie, libertés et écologie

Démocratie écologique

Conclusion

Du même auteur



www.puf.com



1. C. Lepage et D. Bourg, *Le Choix du pire. De la planète aux urnes*, Paris, Puf, 2017, p. 4.

2. Je m'appuie grandement ici sur la tribune intitulée « Droit de l'environnement en France, une régression généralisée », signée par d'éminents juristes de l'environnement, notamment Michel Prieur, Corinne Lepage, Christian Huglo, Philippe Billet, Jean Untermaier et Jérôme Fromageau, et publiée le 26 juin 2019 par *Le Monde*.

3. Il semble que l'on s'oriente vers la logique décrite par Loïc Wacquant dans *Les Prisons de la misère* (Paris, Raisons d'agir Éditions, 2015) : l'inaction étatique à l'amont signe la fin de l'État-providence et conduit à un hyper-activisme répressif et pénal à l'aval.

-
1. P. Clastres, *La Société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.
 2. J. C. Scott, *Zomia, ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris, Seuil, 2013 (2009).
 3. J. C. Scott, *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, Paris, La Découverte, 2019 (2017).
 4. Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, *L'Entraide. L'autre loi de la jungle*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2017.
 5. Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (1944).
 6. Sur le plan de l'histoire des idées, aucune continuité doctrinale ne se dissimule derrière ce mot. Comme l'a montré Serge Audier avec son étude de la Société du Mont Pèlerin, il n'y a pas sur le plan conceptuel un mais des néolibéralismes. Non seulement l'ordo-libéralisme des Allemands Röpke et Rüstow diffère fondamentalement du néolibéralisme de Hayek ou Friedman, mais les néolibéralismes de Hayek et de Friedman sont eux-mêmes notamment différents. Voir Serge Audier, *Néo-libéralisme (s). Une archéologie intellectuelle*, Paris, Grasset, 2012.
 7. Voir la comparaison très suggestive de Stéphane Foucart entre économie *mainstream* et religion romaine : *Des marchés et des dieux. Quand l'économie devient religion*, Paris, Grasset, 2018.
 8. Voir Nicolas Bouleau, *Le Mensonge de la finance. Les mathématiques, le signal-prix et la planète*, Paris, L'Atelier, 2018.
 9. J. Chapoutot, *La Loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, 2014.
 10. T. Snyder, *Terre noire. L'Holocauste, et pourquoi il peut se répéter*, Paris, Gallimard, 2016 (2015), p. 125 et s.
 11. À paraître début 2020 aux Éditions Gallimard.
 12. Gaël Giraud, *L'Illusion financière*, Paris, L'Atelier, 2014, p. 149 et s. Pour d'autres mensonges et contre-vérités sciemment produites par les néolibéraux, pour ne pas parler d'authentique bêtisier, voir par exemple T. Snyder, *Terre noire...*, *op. cit.*, p. 483 et s. : ce n'est évidemment pas l'État-providence qui a accouché des circonstances favorables à l'émergence et à l'affirmation du nazisme, mais au contraire l'appauvrissement des masses ; comme aujourd'hui, la rigueur et les ravages de la néolibéralisation font émerger partout le populisme.
 13. Voir l'entretien de D. Bourg avec Corinne Lepage, « Glyphosate, sciences et droit », sur le site de la revue en ligne lapenseeecologique.com
 14. Antoine Jaquier, *Simili Love*, Vauvert, Au Diable vauvert, 2019.
 15. Lucas Chancel, *Insoutenables Inégalités*, Les Petits Matins, 2017.

16. Je me permets de renvoyer à D. Bourg, *Une nouvelle Terre*, Paris, Desclée de Brouwer, 2018, p. 161 et s.
17. J. Cagé, *Le Prix de la démocratie*, Paris, Fayard, 2018, notamment p. 249 et s., livre sur lequel je m'appuie ici.
18. *Ibid.*, p. 261.
19. *Ibid.*, p. 265-266.
20. Alain Damasio, *Les Furtifs*, Clamart, La Volte, 2019, notamment le chapitre 2 « Proferrance », p. 35 et s.
21. Dans un esprit diamétralement opposé, voir Sophie Swaton, *Pour un revenu de transition écologique*, Paris, Puf, 2018, et *Le Revenu de transition écologique, mode d'emploi*, postface de Damien Carême, Paris, Puf, à paraître en janvier 2020.
22. P.-N. Giraud, *L'Homme inutile. Du bon usage de l'économie*, Paris, Odile Jacob, 2015, tout particulièrement, p. 217-260.
23. X. Ricard Lanata, *La Tropicalisation du monde*, préface de Gaël Giraud, Paris, Puf, 2019.
24. Elinor Ostrom, *La Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
25. Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014.

-
1. Pour les origines religieuses, voir D. Bourg, « Les origines religieuses de l'idée de progrès », in Jean-Michel Besnier et D. Bourg (dir.), *Peut-on encore croire au Progrès ?*, Paris, Puf, 2000, et D. Bourg, *Nature et Technique*, Paris, Hachette, 1997. Voir encore Marc Fumaroli, *La Querelle des Anciens et des Modernes*, Paris, Gallimard, 2001. Le pélagianisme est la doctrine du moine Pélage, contemporain et contradicteur d'Augustin, qui pensait que nous pouvions atteindre une forme de perfection morale sans recours à la grâce divine ; il renaît avec Joachim de Flore et aura nourri toute la tradition progressiste occidentale, de Bacon à Marx : voir Henri de Lubac, *La Postérité spirituelle de Joachim de Flore. I. De Joachim à Schelling*, Paris, Lethielleux et Namur, Éditions Culture et Vérité, 1979, et *La Postérité spirituelle de Joachim de Flore. II. De Saint-Simon à nos jours*, Paris, Lethielleux, 1981. Voir enfin Edgar Quinet, *Le Christianisme et la Révolution française*, Paris, Fayard, 1984 (1845).
 2. H. Jonas, *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Le Cerf, 1990 (1979).
 3. M. Sahlins, *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard, 1976 (1972).
 4. P. Clastres, *La Société contre l'État*, op. cit.
 5. Voir par exemple pour Tim Ingold, *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones sensibles, 2013.
 6. Ph., Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
 7. E. Kohn, *Comment pensent les forêts*, Bruxelles, Zones sensibles, 2017 (2013).
 8. Voir par exemple Jacques Cauvin, *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au Néolithique*, Paris, CNRS Éditions, 1994.
 9. *Ibid.*, p. 36.
 10. Voir D. Bourg, *L'Homme-artifice. Le sens de la technique*, Paris, Gallimard, 1996.
 11. David Graeber, David Wengrow, « Comment changer le cours de l'histoire (ou au moins du passé) », *Revue du Crieur*, La Découverte, 2018/3, n° 11, p. 4-29, article sur lequel je m'appuie ici.
 12. *Ibid.*, p. 106 : « la révolution néolithique a entraîné un appauvrissement de la sensibilité et du savoir pratique de notre espèce face au monde naturel, un appauvrissement de son régime alimentaire, une contraction de son espace vital et aussi, sans doute, de la richesse de son existence rituelle. »
 13. David Abram, *Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens*, Paris, La Découverte, 2013 (1997).
 14. Voir Kyle Harper, *Comment Rome s'est effondrée. Le climat, les maladies et la chute de Rome*, Paris, La Découverte, 2019 (2017).

15. Je renvoie le lecteur à Kenneth Pomeranz, *Une grande divergence. La Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale*, Paris, Albin Michel, 2010 (2002) ; la thèse de l'auteur est qu'on ne peut expliquer le décollage de l'Angleterre industrielle avec des critères inspirés de l'économie néoclassique, auquel cas c'est la Chine qui aurait dû s'industrialiser en premier. Ce sont le colonialisme avec la possession de champs de coton au sud des futurs États-Unis d'un côté, et les pompes à exhaustion à vapeur, automatisant l'extraction d'eau des mines anglaises, de l'autre, qui ont fait sauter deux verrous écologiques, ouvrant le chemin de la civilisation industrielle.
16. Voir Paul Bairoch, *Victoires et Déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1997, vol. 2.
17. Pour un état des lieux des inégalités en 2018, voir D. Bourg et Gabriel Salerno, *Scénarios de la durabilité*, Bookboon.com, éditeur en ligne, 2018, p. 15-17.
18. François Jarrige, *Technocritiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014, et F. Jarrige et Thomas Le Roux, *La Contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Seuil, 2017 ; voir aussi Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, Paris, La Découverte, 2015.
19. Je renvoie ici à D. Bourg, *Une nouvelle Terre*, *op. cit.*, p. 31-43.
20. Voir Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1989 (1958).
21. Voir Johan Rockström *et al.*, 2009, « A Safe Operating Space for Humanity », *Nature*, 24 septembre 2009, vol. 461, n° 7263, p. 472-475 ; puis mise à jour par Will Steffen *et al.*, 2015, « Planetary Boundaries : Guiding Human Development on a Changing Planet », *Science*, 15 janvier 2015, p. 1259855. Voir aussi D. Bourg, « La démocratie représentative au défi des limites planétaires », *La Pensée écologique*, 2019/1 n° 3, cairn.info, p. 8-18.
22. <https://theshiftproject.org/article/pour-une-sobriete-numerique-rapport-shift/>
23. Voir Ugo Bardi, *Le Grand Pillage. Comment nous épuisons les ressources de la planète*, Paris, Les Petits Matins, 2015, et Guillaume Pitron, *La Guerre des métaux rares*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.
24. UNEP, *Global Material Flows and Resource Productivity*, 2016, disponible en ligne.
25. Alan Weisman, *Homo disparitus*, Paris, Flammarion, 2007.
26. Voir D. Bourg, *Une nouvelle Terre*, *op. cit.*, p. 130 et s.
27. Voir Bryan Ward-Perkins, *The Fall of Rome and the End of Civilization*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
28. Attention, elles ont toutefois leur revers : Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, *op. cit.*
29. S. Swaton, *Pour un revenu de transition écologique*, *op. cit.*, p. 182.

30. P.-N. Giraud, *L'Homme inutile*, op. cit.

-
1. Je l'ai largement montré ailleurs et la littérature en la matière est surabondante.
 2. G. Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971 (1879-1925).
 3. Voir Cl. Lefort, *L'Invention démocratique*, Paris, Fayard, 1981.
 4. Pour le rôle de l'État selon Hegel, voir G. W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Gallimard-Idées, 1974 (1820), et Éric Weil, *Hegel et l'État*, Paris, Vrin, 2002 (1950), essai sur lequel je m'appuie largement ici ; pour Marx, les références sont plus diffuses et renvoient principalement à Kostas Papaioannou, *Marx et les Marxistes*, Paris, Flammarion, 1972 ; Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'État*, Paris, Pluriel, 1983 (1979) ; et Blandine Barret-Kriegel, *L'État et les Esclaves*, Paris, Calmann-Lévy, 1979.
 5. Toutes les références entre parenthèses renvoient aux *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Gallimard, 1940.
 6. É. Weil, *Hegel et l'État*., *op. cit.*, p. 96.
 7. Cl. Lefort, *L'Invention démocratique*, *op. cit.*, p. 93.
 8. *Ibid.*, p. 92.
 9. Michael Walzer, *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil, 1997 (1983).
 10. D. Bourg, *Pour une nouvelle Terre*, *op. cit.*, p. 161 et s.
 11. Voir Jean-Pierre Dupuy, *La guerre qui ne peut avoir lieu*, Paris, Desclée de Brouwer, 2019.
 12. Alexandre Zinoviev, *Homo sovieticus*, Paris, Julliard/L'Âge d'homme, 1981.
 13. Je fais allusion ici à des dossiers climato-sceptiques publiés par les hebdomadaires *Le Point* et *Valeurs actuelles* à l'été 2019.
 14. Pour les lecteurs qui n'ont qu'une vague idée de ce que fut le communisme, je renvoie à Nicolas Werth, *L'Ivrogne et la Marchande de fleurs. Autopsie d'un meurtre de masse*, Paris, Tallandier, 2009, sur la Grande Terreur stalinienne ; à Stéphane Courtois, Nicolas Werth *et alii*, *Le Livre noir du communisme*, Paris, Robert Laffont, 1997 ; et à Svetlana Aleksievitch, *La Fin de l'homme rouge, ou le temps du désenchantement*, Arles, Actes Sud, 2013, qui décrit aussi le type humain soviétique.
 15. Voir la biographie de Jung Chan et Jon Halliday, *Mao : l'histoire inconnue*, Paris, Gallimard, 2006.
 16. Françoise Thom, *Comprendre le poutinisme*, Paris, Desclée, de Brouwer, 2018, et Timothy Snyder, *The Road to Unfreedom. Russia, Europa, America*, Londres, Bodley Head, 2018.

17. Voir Serge Audier, *L'Âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Paris, La Découverte, 2019, p. 147 et s. Pour la fameuse rupture métabolique, voir de K. Marx le Livre 1 du *Capital*, chap. 15, section IV, et plus généralement les analyses de John Bellamy Foster, *Marx's Ecology. Materialism and Nature*, Monthly Review Press, 2000.
18. Voir Safa Motesharrei, Jorge Rivas et Eugenia Kalnay, « Human and Nature Dynamics (HANDY) : Modeling Inequality and Use of Resources in the Collapse or Sustainability of Societies », *Ecological Economics*, mai 2014 ; et D. Bourg, « Environnement et justice sociale », in Patrick Savidan (dir.), *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*, Paris, Puf, 2018, p. 500-508.
19. Voir D. Bourg, « Technique », in Ph. Raynaud et S. Rials (dir.) *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, Puf, 1996, p. 665-668.
20. Sandra Diaz *et alii*, « Summary for Policymakers of the Global Assessment report on Biodiversity and Ecosystem Services of Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services », 6 mai 2019.
21. Citée dans Pierre Le Hir, « Un rapport spécial du Giec : l'humanité épouse les terres », *lemonde.fr*, 8 août 2019 ; IPCC, *Special Report on Climate Change and Land*, août 2019.
22. http://www.bl-evolution.com/Docs/181208_BLevolution_Etude-Trajectoire-rapport-special-GIEC-V1.pdf
23. Voir la thèse de Mathilde Szuba, *Gouverner dans un monde fini. Des limites globales au rationnement individuel, sociologie environnementale du projet britannique de politique de Carte carbone (1996-2010)*, Université de Paris I, 2014.
24. Voir D. Bourg, « La démocratie représentative au défi des limites planétaires », *lapenseeécologique.com*, et D. Bourg et Christian Arnsperger, *Écologie intégrale. Pour une société permacirculaire*, Paris, Puf, 2017.
25. Pour un développement quant aux sens du mot liberté, voir D. Bourg, *Pour une nouvelle Terre*, *op. cit.*, p. 174 et s.
26. Daniel W. O'Neill *et alii*, « A Good Life for All Within Planetary Boundaries », *Nature Sustainability*, vol. 1, february 2018, p. 88-95 ; l'étude se fonde sur un mixte empreinte écologique et limites planétaires.
27. Manfred A. Max-Neef, *Human Scale Development Conception. Application and Further Reflections*, New York and London, The Apex Press.
28. Ph. Descola, *Par-delà nature et culture*, *op. cit.*
29. Pour un premier développement, voir D. Bourg, <http://lapenseeécologique.com/entretien-avec-edward-farmer/>
30. D. Batho, *Écologie intégrale. Le Manifeste*, Paris, Le Rocher, 2019.
31. F. d'Eaubonne, *Le Féminisme ou la mort*, Paris, Pierre Horay, 1974, p. 213-252.